



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

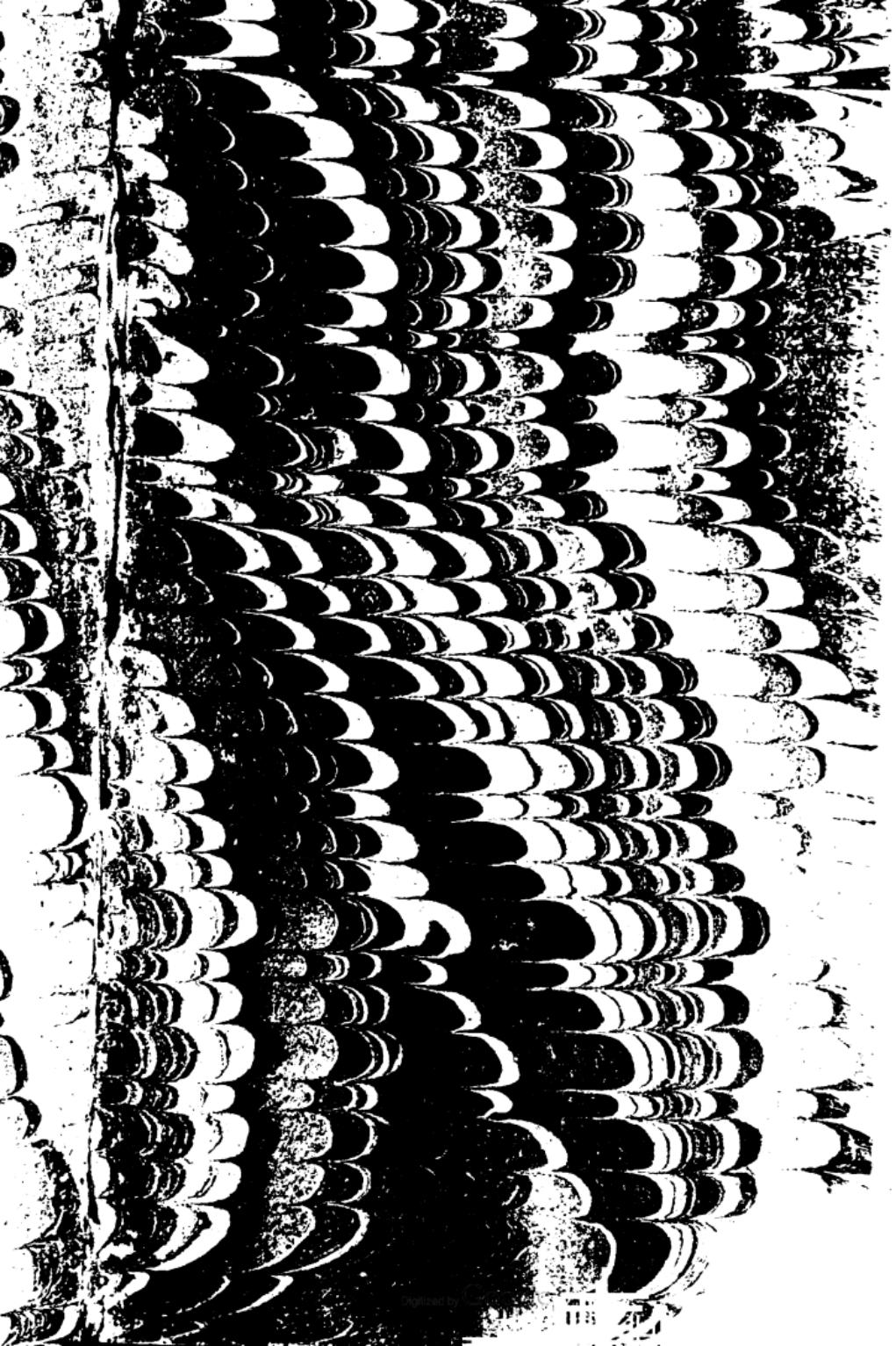
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Ex libris Bibliothecæ quam illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio S S
Trinitatis Patrum Societatis JE SU
Testamenti tabulis attribuit anno 1693.



807156

MERCURE

GALANT

DEDIE A. MONSEIGNE

LE DAUPHIN.

AVRIL 1687.

LYON

1893



A LYON,
Chez THOMAS AMAULRY
rué Merciere, au Mercure Galant.

M. DC. LXXXVII.
AVEC PRIVILEGE DU RÖY.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *La charmante Beauté que mon amour adore*, doit regarder la page 54.

La Chanson qui commence par, *Il n'est plus temps de répan-des larmes*, doit regarder la page 122.

Le Chasteau de Mongats doit regarder la page 201

LE LIBRAIRE au Lecteur.

Mercure a un peu retardé les mois passés à cause que celuy qui en avoit soin à Paris étoit malade dont il en est mort, & l'Aubeur dudit Mercure a mis à sa place un homme plus diligent ainsi l'on aura sans faute à l'avoir le Mercure le huitième de chaque mois, l'on advertit ceux qui payent d'avance les Mercures que quand leurs argent est fini, d'avoir soin d'en faire tenir d'autre, s'il veulent continuer, l'on prie aussi d'affranchir les ports de lettres de tout ce que l'on envoyera qui regarde la ledit Mercure.

LIVRES NOUVEAUX du mois d'Avril 1687.

Education des filles par Monsieur l'Abbé Defenclor, indouze 30.s.

Assise des troubles d'Onctie tome
cinqüième 30. f. Les quatres pre-
mières volumes se trouvent aussi
dans la même boutique.

Oraison funebre de Monsieur le Prin-
ce par Monsieur l'Evéque de Meaux
inqarto, 30. f.

Le voyage de M. le Chevalier Char-
din, en Perse & aux Indes Orien-
tales par la Mer noire & par la Col-
chide qui contient la voyage de Pa-
ris à Hispahan, avec dix-huit grand's
figures en taille douce tres-bien gra-
vé & bien impriné, ce livre n'est pas
moins utile qu'il est divertissant
traitant de la meilleure partie de
l'Europe; il est diversifié de plusieurs
sortes d'evenemens qui remplissent
l'esprit & qui le divertissent en
même temps, en deux volume in-
douze 4. l. relié.

De la paix de l'ame & du bonheur
d'un cœur qui meurt à luy même
pour vivre à Dieu indouze 20. f.



TABLE DE SES MATERIES contenuës dans ce Volume.

Prelade.	1
Sonnet,	7
Devise.	8
Vers de Madame des Houllieres.	9
Description des deux Sallons qui sont aux deux boutes de la Galerie de Versailles.	14
Epithalamie de Madame la Comtesse de Guiche.	45
Nouvelles réjouissances faites en plus ieurs Villes, & autres lieux, pour le retour de la santé du Roy.	55
Entrée de Monsieur de la Bouchere à Albi.	123
Vers de Madame la Vigniere du misme lieu.	125

T A B L E.

<i>Morts.</i>	127
<i>Ce qui s'est passé aux Ecoles roya- les de Medecine touchant la fondation faite par feu Monsieur Bienaise.</i>	135
<i>Liste des Presens pour le Roy de Siam, pour la Princesse Reine, pour Monsieur Constance ; & pour les Ambassadeurs qui sont venus en France.</i>	140
<i>Relation exacte de tout ce qui s'est passé au Grand Conseil, le jour que Monsieur le Chancelier y a prisidé.</i>	164
<i>Benefices donnez par le Roy.</i>	202
<i>Déconverte d'une Langue univer- selle.</i>	208
<i>Oraison Funebre de feu Monsieur le Prince, prononcée en Latin au Collège de Louis le Grand.</i>	210
<i>Autre Article de Morts.</i>	214

TABLE.

Suite & conclusion des Réjouissances faites pour la santé du Roy.

228

Present fait à sa Majesté. 229

Noms de ceux qui ont expliqué les Enigmes nouvelles. 231

Enigmes nouvelles. 232

Voyage du Roy à Maintenon. 234

Conclusion. 235

Fin de la Table.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, l'UNQUEREE. Il est permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé de faire imprimer tous les Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT, contenant plusieurs Pièces, Relation, Histoires Aventures, & autres Ouvrages historique, curieux & galans, pour la satisfaction de notre cher & tres amé Fils LE DAUPHIN pendant le temps & espace de dix années à compter du jour que chacun desdits Volumes sera achevé d'imprimer pour la premières fois : Comme aussi défenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs Graveurs & autres, d'imprimer, graver & débiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Pièce, ny Planches servant à l'ornement dudit Livre même d'en vendre séparément, & de donner à lire ledit Livre ; le tout à peine de six mille mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, & confiscation des Exemplaires, contrefaits ; ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 14 Septembre 1683.

Signé ANGOT, Syndic.

Et ledit Sieur J. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, a cédé & transporté son droit de Privilege à Thomas Amaulry, Libraire à Lyon, pour en jouir suivant l'accord fait entre eux.



MERCURE GALANT.

AVRIL 1687.



EN vous parlant sur la fin de ma Lettre, d'il mois passé de tous les devoirs de Chrestien & de Rpy que Sa Majesté a remplis pendant la Semaine-Sainte, avec le zèle édifiant & la pieté fervente qui luy sont ordinaires, j'ay oublié de vous dire que le Jeu-

Avril 1687,

A

MERCURE

du Saint M. l'Abbé Cappeau
avoit presché le Sermon de la
Cene. C'est le mesme qui l'an-
née dernière prescha dans une
pareille occasion devant Mon-
seigneur le Dauphin. Ce choix
réitéré parle assez à l'avanta-
ge de cet Abbé , sans qu'il
soit besoin de luy donner icy
les louanges qu'il a méritées.
Après avoir traité l'Evangile
du jour d'une maniere aussi
sainte qu'éloquente , il passa de
l'amour des Peuples pour le
Roy , & de la tendresse du Roi
pour ses Peuples , des larmes de
joie de ces Sujets zelez , de
leurs vœux & de leurs prières
pour la Personne sacrée de leur
Souverain. La peinture qu'il
en fit , parut tout-à-fait chre-
stienne , & il n'y eut personne
qui n'en fut touché. Aussi faut-

GALANT.

Il demeurer d'accord qu'on ne peut trop admirer l'ardent amour qu'ils ont pour leur Prince. J'ay presque remploy cinq ou six de mes Lettres des marques éclatantes qu'ils en ont données. La dernière n'e contient que d'ingenieuses Festes, où cet amour a paru de toutes les manières dont il a été possible à des Sujets de l'exprimer, & toujours accompagné d'un empörtement tendre respectueux ; mais comme leur zèle est sans égal , c'est une matière inépuisable. Ainsi je me vois obligé de vous en parler encore , mais il faut auparavant vous entretenir de quelques autres Articles, & vous faire voir les sentiments que ces saintes réjouissances ont inspiréz à Sa Majesté. Je

vous ay fait la peinture d'un nombre infiny de ses actions ; je vous ay rapporté chaque fois des paroles de ce Prince , qui en causant l'admiration de toute la terre , ont fait croire que sa grandeur d'ame , & sa pieté ne pouvoit aller plus loin. Cependant voicy encore quelque chose de nouveau , que les prieres des Peuples , & les vœux qu'ils ont adressez au Ciel pour ce grand Monarque , luy ont fait résoudre , & dont on yerra bien-tost l'exécution. *Pendant que tous mes Peuples , dit le Roy il y a quelque-temps , sont aux pieds des Autels , pour remercier Dieu du retour de ma santé , qu'il a accordée à leurs prières , je dois à mon tour faire voir ma reconnaissance par des actions de grâces particulières ; &*

GALANT.

pour cela j'ay résolu de luy faire rendre tous les iours des honneurs que l'usage n'a pas encore établis. Il voulut en mesme temps que Monsieur l'Archevesque ordonナst à tous les Curez de Paris, de faire assembler chacun dans sa Paroisse les Marguilliers d'honneur; les autres Marguilliers, & quelques-uns des plus notables Paroissiens, afin que dans l'assemblée qu'ils auroient pris soin de convoquer, chacun fist faire un projet de la manière dont on pourroit porter le Viatique aux Malades avec plus d'éclat & plus de décence qu'on n'a accustomed. Il ordonna aussi que ces differens projets seroient remis entre les mains de Monsieur l'Archevesque, qui luy rapporteroit, afin que

6 MERCURE

Sa Majesté pust choisir celuy qui luy agréroit le plus , ou bien en former un de tous ceux qui luy plairoient d'avantage. On doit executer ce dessein sans distinction de rang , c'est à dire qu'on portera le saint Viatique au dernier du Peuple avec autant de pompe & d'éclat , qu'aux Personnes les plus qualifiées.

Dans le haut degré de gloire où le Roy a mis la France , peut-elle faire une priere moins ardente pour la conservation de ce Monarque , que celle qui est contenue dans ce Sonnet de Monsieur Mignot de Bussi , de l'Academie de Villeneuve ?



PRIERE DE LA FRANCE
A DIEU.

T A bonté, Dieu puissant, est
la source feconde
De la gloire & des biens que par
tout je reçoy,
Mais LOUIS est la main qui les
répand sur moy ;
A regner, à donner ta veux qu'il
se seconde.

 Avec éclat en luy ta sagesse pro-
fonde (d'un saint Roy.
Joint le bras d'un Héros & le cœur
Si l'un par sa puissance impose à
tous la loy, & du monde.
L'autre est par sa vertu les delices

 De ses rares bien-faits n'arreste
point le cours,

8 MERCURE
oblige la Nature à respecter les
jours

De celuy qu'elle voit forcetous les
obstacles.



Tu l'as mis au dessus du reste des
Mortels,
Tu fais que tous ses pas sont autant
de miracles.

Ah ! grand Dieu, fais-en un qui les
rende éternels.

La Devise que j'ajoute à ce
Sonnet, est de Monsieur Rault,
de Rouen. Elle a pour corps
le Soleil , qui perce les nuages
& dissipe les ombres dont il
estoit environné pendant la
nuit. Ces mots en font l'ame ,
Clarior è tenebris.

Tel que matyre leurs voiles som-
bres

GALANT.

*L'Astre qui ramene le jour,
Chasse & dissipe à son retour
L'horreur de l'auant, & les om-
bres :*

*LOUIS, ce Héros sans pareil,
Attaqué de douleurs aiguës,
Malgré leurs pointes continues,
En triomphe, aussi bien que l'on
voit le Soleil*

*Par ses premiers rayons mettre en
fuite les nuës.*

Voicy d'autres Vers faits
pour le Roy. Ils sont de l'illustre
Madame des Houlières,
qui pour faire voir la fécondité
de son génie, a voulu s'assujettir
dans tous les Vers féminins
à la seule rime en ouïlle.

Aux doux sons Roffignol, de qui la
voix chaste et belle
L'excelle & déceut à la fois
Zephirs, qui murmurez dans le
fond de ce Bois,

A. 5

Ruisseaux, de qui l'onde gazouille.
Taisez vous, laissez moy dans un
profond repos
Resver quelques momens au plus
grand des blets.

Namais d'une Campagne il n'est
sorty broüille ;
Des que ses Enemis ont esféririter.
Sur eux on l'a veu remporter
Plus d'une glorieuse & superbe dé-
poüille.

Rien ne ressiste à sa valeur,
Tout fait à ses desirs ; malheur, trois
fais malheur.

A quiconque avec auz se broüille.
Bien qu'un calme profond regne
dans ses Etats.
ses Guerriers tantefois ne se reposent
pas.

De peur que dans la Paix il ne soit
ne se roüille
Tantost le fier Soldat par sa veue
animé.

S'exerce dans la plaine d'Oüille?
Et tantost dans un Camp pour six
mois renfermé.

Il fait sentinelles & patrouilles
L'Etat ne souffre point de ses grâds
mouvements, (breux Camps
En pleine seureté près de ses nom-
Meurit le doux raisin, & grossit la
citrouille,

La Vache y paist l'herbage, & la
Canne y farfoïille.

L'avare Laboureur y moissonne ses
champs,

Sa fille sans danger y file sa que-
nouille,

Et jamais il ne voit sans de prompt
payemens

Emporter le lard & l'andouille,
De son chetif foyer uniques orne-
mens.

En vain dans le vieux temps je
me faufile
Pour pouvoir comparer ses faits à
d'autres faits;

Les Antiques Heros ont toujours
quelque mais, ou quelque si que les barbouille.
Et chez LOUIS LE GRAND
on n'en trouve jamais.
Dans les trauaux de Mars, dans le
feu de la Paix
Bar. nul dégagement sa gloire ne se
souille.

Ruise-t-il triompher toujours,
Ruise-t-il ne passer que d'agréables
jours,
Que jamais de pleurs on ne mouille
Les Autels pour un Roy si grand, si
fortuné;
Devant eux qu'on ne s'agenouille
Que pour benir le Ciel de nous l'a-
voir donné.

Après vous avoir envoyé
dans plusieurs de mes Lettres
des morceaux séparez tou-
chant la Peinture des plus é-

clatans endroits de Versailles,
& vous en avoir fait l'entiere
description dans la seconde &
troisième partie de la Rela-
tion de l'Ambassade de Siam
en France, je vous envoie,
celle des deux Salons qui sont
aux deux bouts de la grande
Galerie du mesme Chasteau.
Comme ils ne sont achevez
que depuis fort peu de temps,
je n'ay plus vous en faire par-
plutost. Ces deux Salons ont
esté peints par Monsieur le
Brun. Si on ne peut les voir
sans admirer la beauté & la
force de son Pinceau, ainsi que
la vivacité de ses expressions,
je croy qu'on n'en pourra lire
la description sans donner de
nouvelles louanges à son ex-
cellent genie. Je devrois vous
en dire davantage, mais en li-

tant la description de ces deux Salons , vous ferez vous mesme les reflexions que cet Ovrage demande.



CHAPITRE XXXVII. — EXPLICATION

EXPLICATION des deux Salons de la Galerie de Versailles.

ON trouve aux deux bouts de la Galerie de Versailles deux Salons , aboutissans aux Apartemens du Roy & de Madame la Dauphine. Celuy du costé des Apartemens de Sa Majesté , est nommé *le Salon de la Guerre* , & l'autre , *le Salon de la Paix*. Tous les ornementz de Sculpture de l'un & de l'autre font de bronze doré , & conviennent au sujet que Mons-

GALANT.

17

ieur le Brun a représenté dans ses voûtes. Sur le couronnement des portes du Salon de la Guerre, les Masques des Saisons signifient quel'air brûlant ou glacé n'a pu retarder la rapidité des Conquêtes de nostre Monarque, qui a tous-jour vaincu, & dans tous les mois de l'année. Les couronnamens des portes du Salon de la Paix sont enrichis des ecsties de Muses, qui marquent les Sciences, & les beaux Arts qu'il soutient & fait fleurir par sa bonté & par sa magnificence. Quatre Tableaux ceintrent representent sur les faces de la voûte du Salon de la Guerre, Bellone qui détruit & renverse tout, & les trois puissances ennemis de la France armées vainement contre elle. Tous

ces Tableaux sont enfermez dans de riches bordures de palmes, entortillées de branches de Laurier, & les Angles sont décorez de Globes fleurdeli-sez, avec des Couronnes roya-les, accompagnées de trophées d'armes en relief doré.

Au dessus des Globes, des Enfants colorez embouchent des Trompettes, pour publier les Triomphes de cette Monarchie victorieuse, & soutien-ment des Cartouches à fond verd, rehausséz d'or, avec la Devise du Prince qui gouverne.

I. Tableau, dans la Coupe.
Le premier Tableau est au milieu de la voûte. On y voit la France sur un nuage, la four-

dre en main. L'Image du Roy est peinte sur son bouclier, dont la force & la vertu égales à celuy de Minerve, la mettent à couvert de tous les coups que ses Ennemis luy veulent porter, la défendent de tous leurs efforts, confondent tous leurs projets, & cette teste précieuse en la conservant, produis toutes les Victoires gagnées par ses Generaux, & qui sous la forme de belles filles ailées, & couronnées de Lautier, semblent s'élèver vers elle avec les marques des lieux où elles ont été remportées. Celles qu'on apperçoit sous le nuage qui soutient cette invincible Monarchie, élèvent deux Tableaux, où l'on a représenté dans le plus large, Fribourg pris par Monsieur le

Mareschal de Crequy, & dans l'autre la Bataille de Sinzien donnée par Monsieur le Marechal de Turenne. Une Victoire éclatante par la vivacité de ses draperies jaunes & blanches qui la rendent remarquable, tient des Palmes dans l'une de ses mains & dans l'autre une Pique & des Cordons qui soulevent un Tableau de la défaite des Troupes d'Allemagne que Monsieur le Marechal de Turenne force à repasser le Pont de Strasbourg. Une autre Victoire aide à soutenir ce Tableau, & par cette seconde Victoire on a prétendu marquer que cette Bataille fut grande & remportée sur presque tous les Princes de l'Empire. Une autre s'élève au dessus de celle-cy. Elle porte un E-

tendard rouge aux Armes du Prince d'Orange. Les Trophées de plusieurs Places conquises posez sur la bordure, garnissent l'espace entre ces Victoires & trois autres, dont l'une venē toute entiere, élève un Etendard verd armoirié de Lorraine. La seconde est pour la prise de Luxembourg. Elle tient un Bouclier aux Armes de cette Place ; & la troisième porte dans ses mains des Palmes & des Lauriers pour couronner le Vainqueur. Un autre Groupe de trois Victoires, dont la principale tres-belle & veue par devant tient les Armes de Strasbourg, semble tranquillement assise sur des Trophées pour faire entendre que cette Place a reconnu le Roy pour son Souverain pen-

dant la Paix. La seconde leve un Tableau de la prise de Schelestadt ; & la troisième porte sur son épaule un Trophée de plusieurs Places de moindre conséquence, que les Armées de sa Majesté ont soumises dans les premières Campagnes. Une dernière Victoire emporte la dépouille d'un des Chefs Ennemis pour exprimer la prise de plusieurs Princes & Généraux.

*II. Tableau, sur les fenêtres
opposées à la cheminée.*

Ce Salon portant le monde, la Guerre, on a formé dans le premier des quatre Tableaux qui sont au dessous du milieu de la voûte, une juste idée du désordre & du ravage qu'elle

porte par tout. On y voit cette Déesse terrible & menaçante accompagnée de la Rebellion & de la Discorde; son Casque est formé d'une tête de Lion , sur lequel un Monstre soutient une queue couleur de feu. Sa draperie de même couleur marque son ardeur pour le sang & le carnage. Elle tient l'épée d'une main, & son Bouclier de l'autre. Sur le Bouclier est peint un Lion dévorant un Taureau. Son Char est rapidement traîné par des chevaux fougueux qui se mordent , foulant sous leurs pieds des armes , & l'Autorité , figurée par un homme renversé. Un Soldat ayant un chat sur son Casque , exprime la Rebellion. Son action est pleine de présomption & d'orgueil. Il

éleve une pique d'une manière menaçante. Entre les débris de plusieurs bastimens on voit la balance de Thémis renversée. Ses Tribunaux sont démolis , ses Arrests sont impuissans , & sa voix n'est plus entendue. La Religion dont l'habit blanc marque la pureté, est abattue , & ne peut se relever. Les Vases sacrez sont brisez , les Autels détruits , & la Discordie , la teste entourée de serpens , porte par tout le feu. Elle embraze tous les lieux par où elle passe avec les flambeaux qu'elle tient dans ses mains. La Charité en fuyant , cherche une retraite pour sauver un enfant qu'elle tient entre ses bras , & toutes ces choses , & des hommes effrayez marquent la juste crainte que

la Guerre sanglante répand
dans tous les cœurs.

III L Tableau, sur la cheminée.

Dans ce Tableau l'Allema-
gne se couvre de son Bouclier,
tenant l'épée nuë , dont elle
semble défendre la Couronne
Imperiale qui est près d'elle.
Elle paroist effrayée , regar-
dant avec étonnement la Vie
étoire , qui du milieu de la
voûte luy montre le Tableau
où sont représentées ses Ar-
mées , sur lesquelles elle avoit
fondé de hautes espérances , &
formé de vastes projets , for-
cées de repasser le Pont de
Strasbourg , & de chercher
leur sécurité dans le sein de ses
Etats . Son Aigle en paroist
tout éperdu , & semble vouloir

s'envoler. Des Soldats morts, &c d'autres renversez sur des Ca-nons, marquent le monde que luy a couté cette Guerre. Un Officier élève l'étendard de l'Empire pour assembler de nouvelles Troupes. Des trom-pettes sonnent l'alarme; des Soldats s'efforcent de frapper; d'autres fuyent, & cette va-t-iété d'actions fait voir de quel-fordre de ses Armées.

IV. Tableau sur les Fenêtres opposées à la Galerie.

L'Espagne tient une pique dont elle semble vouloir attaquer la France, qu'elle regarde avec colere. Son Lion s'élève en rugissant contre, pour faire entendre qu'elle n'a pas oublié une occasion d'attaquer cette

cette Monarchie. Des Chefs,
des Soldats renversez , & plus
ieurs qui fuycnt, font con-
noistre sa défaite. Un Offi-
cier éleve le Guidon de Castil-
le , dont il voudroit fraper ,
mais un éclat de Tonnerre le
renverse , & sa cheute mon-
tre la foiblesse de ce Royaume .
Dans le milieu du Tableau
plusieurs Etendards de diffé-
rentes couleurs joints ensem-
ble , sont l'idée des Princes
que l'Espagne appella à son se-
cours ; & pour marquer les
Places , les Armées , & les Ma-
chines qu'elle opposa pour dé-
fendre ses Provinces ; on a feint
des Instrumens de Guerre des
Forteresses qui font feu de tous
costez , & des Soldats faisant
d'inutiles efforts .

Avril 1687.

B

V. Tableau, sur la porte de la Galerie.

Dans le dernier Tableau du Salon de la Guerre, l'effroy est peint sur le visage de la Hollande. Elle se couvre en vain de son Bouclier pour se garantir des éclats du Tonnerre qui la font tomber sur son Lion tremblant, qu'on remarque dans une action pleine de crainte. Il tient peu de fléches; celles qui luy ont échappé signifient les Provinces conquises par la France. Sur le devant du Tableau une Figure armée, le corps à moitié dans l'eau d'où elle semble sortir, élèvent l'étendard de la Hollande, est l'Image des secours, & des inondations ausquels les Etats

furent reduits pour sauver ce qui leur restoit de Places. Des Soldats couverts de leurs Boucliers, & le Sabre en main, menacent la France qui les renverse d'un coup de foudre, aussi-bien que les Vaisseaux sur lesquels ils sont, dont les équipages & les balots tombét dans la Mer. D'autres Figures épouvantées de la tempeste , & des Vaisseaux brûlans signifient le desordre de son Commerce & de sa Marine , & rappellent la memoire de ce qui se passa à Palerme.

S A L O N D E L A P A I X.

On voit regner dans le Salon de la Paix , la douceur & le plaisir. Les mouvemens de joye & de satisfaction ont calmé le trouble & le desordre que les passions les plus violentes

ont excité dans l'autre Salon, & les puissances qu'on y voit seulement occupées de la fureur des armes, lassés d'une Guerre infructueuse, s'empressent en celuy-cy de recevoir la Paix. La Peinture y forme une vive image des avantages que l'Europe en general, & ses Puissances en particulier, en ont receu. Les occupations de ces Nations, leurs divertissemens, & leurs Coutumes y sont ingenieusement marquées. On y voit le rétablissement de la Religion, de la Justice, des Arts du Commerce, & toutes les Vertus qui semblent abattues & détruites dans le Salon de la Guerre, triomphent en ce Salon des vices que la Paix renverse. Les bordures de ces Tableaux sont composées de

fleurs & de fruits , & dans les angles on a placé des Lires accompagnées de Caducées & de Cornes d'abondance , pour exprimer l'accord & la fertilité d'un si heureux temps. Les enfans peints au dessus des Lires portent des Sceptres & des mains de lustice , & soutiennent des Cartouches avec les Armes de France , ou de Navarre , ornées de festons de fleurs & de fruits , pour exprimer le bonheur de ces Royaumes , que la Puissance soutient , la Justice gouverne , & l'abondance enrichit.

Le premier Tableau est dans le milieu de la voute où l'on voit la France assise sur un Globe posé sur un Char tiré par des Colombes. Elle tient le Sceptre d'une main & le

Bouclier de l'autre , ordonnant à la Paix de descendre sur les Nations qu'elle luy montre avec son Sceptre. Cette Divinité est couronnée de branches d'Olivier. Elle tient le Caducée , & regarde la France en luy marquant de la main , qu'elle part pour obeir à ses ordres. L'Immortalité couronne cette Monarchie du cercle de Gloire. Elle soutient auprès d'elle la Piramide qui marque son élévation jusqu'au Ciel , & que sa memoire ne perira jamais. L'Abondance couronnée de Fleurs & de Fruits , tient la corne fertile d'Amalthee , & tire d'une corbeille que luy présente un Amour , des festons de fleurs pour orner le Chair , auquel deux Amours assemblent des Tourterelles sous le

joug de l'Hymen. L'un de ces Amours unit ensemble deux de ces Tourterelles qui sont liées avec des cordons bleus qui leur tournent autour du col, & d'où pendent des Medailles de France & de Baviere, pour signifier le mariage de Monsieur & de Madame la Dauphine. L'autre Amour joint les Tourterelles attachées avec des cordons rouges, & les Medailles de France & de Castille pour l'union du Roy d'Espagne & de Mademoiselle d'Orléans. Un troisième Amour semble sortir de la bordure, & s'élever avec empressement pour ranger sous un semblable joug deux Tourterelles qu'un feston de fleurs joint ensemble pour l'alliance de Monsieur le Duc de Savoye & de Made-

MERCURE
moiselle de Blois. L'Himen couronné par les Graces tient son brandon , qui brûle d'un feu vif & pur , autour duquel il attache les festons qui rassemblent sous son joug les oyseaux fidèles & sensibles , & que les Poëtes ont toujours pris pour le symbole de la constance & de la tendre amitié. La joye publique de tant d'heureuses Alliances & de la Paix, représentée par une Femme couronnée de lierre, qui rit en joüant des castagnettes & du tambour de basque. Les cris & les acclamations publiques sont marquez par quantité de grelots dont ces bracelets sont formez & qui bordent ses manches , & l'Amour des plaisirs joue d'une cimbale antique. La Concorde couronnée de

fleurs tient sa grenade. Elle poursuit avec son faisceau la Discorde & l'Envie. La Religion regarde le Ciel son unique esperance. Sous son autel l'Heresie tenant son masque est écrasée sur ses livres. L'innocence paroist tranquille ; le mouton qui exprime sa douceur est à ses pieds, & l'on voit sur son visage son repos intérieur. La Magnificence présente à la France les desseins des superbes bâtimens qu'elle prepare. Les instrumens des Arts, & des Cornes d'abondance , d'où sortent confusément des Sceptres , des Couronnes & des Tresors , sont répandus à ses pieds, pour témoigner sa liberalité & son pouvoir. Toutes ces Figures donnent une idée generale des avantages

B 5

I. Tableau , sur la cheminée.

Dans celuy qui est au dessus de la cheminée on voit les grands avantages que la Religion en a tirez. On découvre au milieu du Tableau l'Europe tranquille. Son casque marque sa valeur , & sa corne d'abondance sa fertilité. Elle tient la Tiare , qui la fait reconnoître pour cette Partie chrétienne , qui par la Paix que la France vient de luy donner triomphe de l'Empire Otthoman , dont les dépouilles font sous ses pieds. A sa droite la Justice porte sur son Diadème une

Etoile qui marque son origine. Elle tient sa balance dans l'équilibre , parce qu'elle a réglé tous les differends qui causaient la Guerre , & porte son épée droite , pour retenir par la crainte ceux qui oseront enfreindre les Articles qu'elle a dictez. A l'ombre de cette protectrice du repos & de la paix , des Enfans représentent le rétablissement des Arts que la Guerre avoit interrompus. La Peinture & la Sculpture s'étudient à marquer leur reconnoissance , en formant pour la posterité des Bustes & des Tableaux du Prince qui les élève & qui les soutient. La Geometrie s'applique à tracer les plans de ses superbes Bastimens ; on voit un enfant bâti-
ner sur un Canon qui sert pour

annoncer la Paix , après avoir servy à declarer la Guerre. On remarque un autre enfant qui dompte un cheval , pour exprimer l'exercice de la Noblesse , & leur préparation pendant la Paix pour les Guerres à venir. Des Jardins dans l'éloignement signifient que tout renaist & reverdit dans un si heureux temps.

A la gauche de l'Europe, la Pieté regarde le Ciel avec ferveur éllevant une cassolette dont la fumée qui monte en haut est l'idée de la Priere. Sa teste est voilée , parce qu'elle voudroit se cacher au monde , & que ses actions les plus saintes & les plus éclatantes fussent ignorées des hommes & connuës seulement de Dieu. Sa flâme & ses aîles expriment

son ardeur & sa diligence à donner du secours ; c'est ce que représente une bourse ouverte dont elle assiste les indigens figurez par des Enfans nuds qui prennent de l'or de la bourse & ramassent des fruits qu'elle a repandus pour subvenir à leur nécessité. On voit près d'elle un Autel antique sur lequel brûle le feu pur d'un Sacrifice saint. Un Enfant à genoux devant l'Autel signifie le Culte divin ; il joint les mains en s'inclinant d'une action pleine d'attention & d'humilité. Dans l'éloignement on découvre un Temple & sous de grāds Arbres un Enfant lit attentivement, pour représenter la solitude des Religieux , que la Guerre avoit disperséz , & que la Paix a rétablis dans leurs retraites.

*III. Tableau, sur les fenêtres
opposées à la Galerie.*

Dans le troisième Tableau; l'Allemagne appuyée sur un Globe, regarde avec ardeur la Religion qui est peinte dans le milieu de la voûte. Elle semble recevoir avec plaisir l'Amour qui luy donne une branche d'Olivier en signe de Paix, & des branches de Laurier pour les Victoires que cette Paix avec la France luy fait remporter sur les Infidèles. Son Aigle étend ses ailes, & semble vouloir couvrir plus de terre. Ses Peuples en remercient le Ciel, offrant en sacrifice les dépouilles remportées sur les Ennemis de la Religion, dont ils ont élevé un trophée sur un

Palmier , qu'on remarque derrière un petit Polonois qui regarde le Ciel , en portant au feu l'étendard remporté par son Roy , & que ce Monarque a envoyé à Sa Sainteté . Vn Allemand présente un Turban , & deux enfans portent sur un bouclier les dernieres dépouilles remportées sur les Turcs . Vn enfant qui leve un Gobellet , & les Peuples qui font des Brindes aux fanfares des Trôpettes & des Mufettes & au bruit de l'Artillerie & des Feux d'artifice , donnent une idée de la joye que leur inspire une Paix dont ils reçoivent de si heureux avantages .



IV. Tableau , sur la porte de la Galerie.

L'Espagne leve les mains & les yeux au Ciel, qui accorde à ses vœux la Paix qu'un Amour lui apporte sous la figure d'une branche d'Olivier. Son Lion se repose auprès d'elle à l'ombre. A sa droite des enfans attisent un grand feu, & jettent dedans les armes & les Etendards inutiles dans ce temps. On en remarque un à demy armé qui en apporte au feu. Un autre semble s'en vouloir masquer. L'un joue des Castagnettes en dansant, & les Peuples rendent graces du loisir dont ils vont jouir. Le plaisir qu'ils en ressentent, est exprimé par une danse & par des Feux d'arti-

fice , & leur inclination naturelle pour le repos , par un enfant appuyé nonchalamment sur un Canon ; il semble s'extasier en chantant au son de sa Guitare, pour faire connoistre l'amour de ces Peuples pour ces sortes d'amusemens.

V. Tableau , sur les fenestres opposées à la Galerie.

La Hollande à genoux reçoit sur son Bouclier des flèches qu'un Amour luy donne, pour marquer les Provinces que le Roy avoit conquises, & qu'il luy a renduës volontairement. Son Lion se réchauffe au feu qu'elle a fait allumer, pour brûler les armes & les Instrumens de la Guerre. Il n'a plus rien de farouche , & deux

enfans badinent avec luy. L'un s'efforce de le monter ; mais s'estant armé d'armes peu à son usage, le casque luy tombe jusque sur les épaules, & la cuirasse & l'épée trop lourdes, l'entraînent ou l'embarassent. L'autre enfant qui le soutient, tâche de le retenir, & veut l'empêcher de choir. Un autre badine avec des bottes qu'il essaye. Les Bourguemestres joignent les mains d'une maniere qui fait connoistre combien leur est chere cette Paix par laquelle ils vont rétablir le Commerce de leurs Peuples, qui sans songer à se divertir travaillent sans nul relâche à équiper des Vaisseaux, & à les charger de Marchandises ; & dans l'éloignement, on construit quel-

ques Navires. Dans ces Tableaux les enfans badinent avec les armes , ou les jettent dans le feu , pour faire comprendre que ce qui fait l'occupation serieuse des plus grands cœurs pendant la Guerre , devient dans la Paix le plaisir & l'amusement de la jeune Noblesse , par les Comparses & les Carousels , où les armes servent de divertissement.

Monsieur le Brun a marqué avec tant d'art les manieres des Païs qu'il a representez , qu'on reconnoist sans peine les Peuples qui font le sujet de ces Tableaux. Cette diversité de Phisionomie , d'habillemens & de coutumes donne un grand plaisir , & l'œil est encore charmé d'un Ieu de lumiere tres-

agréable & très-nouveau , les objets étant éclairez de la lumière naturelle , de celle du feu , & des feux d'artifice , ce qui rend ces compositions extraordinaire s , brillantes & gracieuses .

Le vous parlay il y a un mois du mariage de Monsieur le Comte de Guiche , & de Mademoiselle de Noailles . Voicy un Epithalame que Monsieur Malemant de Messange a fait sur ce sujet . Vous fçavez , Madame , que c'est un esprit universel . Bien qu'il paroisse tout occupé des sciences les plus relevées , il ne laisse pas de réussir toujours dans les Ouvrages Galans .



EPISTHALAME
DE MADAME
LA COMTESSE
DE GUICHE.

UN jour l'Amour folatre &
d'une humeur volage,
Par un caprice heureux, voulut de-
venir sage,
Et dans ces bons moments, chez luy
rares & courts,
Alla trouver l'Hymen, & luy tint
ce discours,
Regnez en paix, mon frere, au
bonheur de la Terre,
Je ne viens point ici pour vous faire
la guerre.
Des Amans criminels j'ay trop servy
les feux,

Je veux rendre un Epoux parfaitement heureux.

A son abord, l'Hymen, qu'il ne visite guere, (voir sincere, surpris de voir l'Amour, & de le Demande en l'embrassant, quels sont les heureux Cœurs, Qui se sont pû trouver dignes de ses faveurs.

A la superbe Cour du plus grand Roy du monde, Après avoir en vain couru la Terre & l'Onde, J'ay trouvé, dit l'Amour, deux Cœurs les plus parfaits, Qui jamais icy-bas puissent sentir mes traits:

Tous deux nobles & grands, tous deux prudens & sages, Tous deux à peine entrez au printemps de leurs âges, Tous deux sortis d'un sang, dont l'éclat glorieux

Pourroit le disputer avec celuy des
 Dieux,
 Le Heros, dans sa taille, & dans
 son air, exprime
 Les traits vifs & brillans d'un Heros magnanime,
 Qui sans être amolly par les tendres
 desirs, (Plaisirs,
 Sçaura mêler la Gloire avecque les
 Tel, par les qualitez qu'en luy seul
 il rassemble,
 Que vous penseriez voir Mars &
 l'Amour ensemble.
 Déjà sa noble ardeur excitant mon
 couroux,
 Il m'a presque rendu de Bellone jaloux.
 Souffrez, jeune Guerrier, que l'Amour vous arreste,
 Ménagez ces beaux feux pour une
 autre Conqueste,
 La Victoire avec moy n'aura pas
 moins d'appas,

*Que d'atler avec Mars signaler
vôtre bras.*

*Christine a pour charmer une blan-
cheur brillante ;*

*Un air plein de grandeur, une dou-
ceur touchante.*

*Qui de cœur, sans oser déclarer leur
tourment,*

*Pour l'éclat de ses yeux ont brûlé
vainement.*

*De l'Etoile d'Amour l agreable lu-
miere, (la dernière,*

*Qui la première éclate, & brille
Attire le matin moins de Bergers
aux Champs,*

*Et le soir à la Ville assemble moins
d'Amans.*

*Par dessus tant d'attrait de ces-
te Nymphe heureuse,*

*Sa main docte à pincer la corde har-
monieuse, (dieux,*

*Exprimant les accords des tons mêlo-
Enchanté également & l'oreille &
les yeux.*

*Sa Voix même pourroit , sans estre
téméraire ,*

*Au défaut de la Main se promettre
de plaire.*

*Faut-il joindre la Danse au doux .
bruit des Concerts ,*

*Sa grace met au jour cent miracles
divers ,*

*Et sçait d'une iustesse à nulle autre
pareille ,*

*Faire sentir aux yeux le plaisir de
l'oreille .*

*Qu'avec tant d'agrémens l'Hy-
men seroit heureux ,*

*Si le Destin n'en traversoit les
vœux !*

*Mais belas , jeunes Cœurs , à peine
vos caresses*

*Vous auront exprimé vos naissantes
tendresses ,*

*Que par un coup fatal , qu'on ne
sçauroit parer ,*

*La Gloire pour un temps viendra
vous separer .*

Avril 1687.

C

MERCURE
A l'aimable Christine , à sa vaine
priere.

Il faudra préférer cette Rivalc fiere
En vain , tendre Heros , vôtre cœur
sentira

Les peines que sans vous Christine
souffrira ;

Vous serez malgré vous invincible
à ses larmes .

Alors , pour consoler ses mortelles
Alarmes ,

Sçavante dans cét Art si vaste &
si profond ,

Qui reduit l'Univers en un fragile
Rond , (tracée

Sur l'exact abregé de la Terre
Elle suivra vos pas de Contrée en
Contrée ,

Et ne pensant qu'à vous , effaira
chaque jour ,

Par cet amusement , de tromper son
Amour .

Elle n'a point vécu jusqu'icy non-
chalante ,

GALANT. 51

Dans une osfveté tranquille &
languisante.

Pallas, pour l'élever, dans le Ber-
ceau la prit :

De ses dons généraux Apollon l'en-
richit,

Et tous deux, par leurs soins, à
l'envy l'ont conduite

Dans leurs secrets divins; dont on
la voit instruite.

Durant les tristes jours de vostre
éloignement,

Loin de prester l'oreille aux discours
d'un Amant,

Nouvelle Pénelope à l'ouvrage at-
tachée, (touchée,

Et d'un aimable Epoux uniquement
Sur un Métier brillant, l'adresse

de ses Doits

Avec des traits dorez tracera vos
Exploits :

Et lorsque du retour l agreable non-
uelle

Viendra d'un doux plaisir combler
son cœur fidèle,
Lorsque loin des dangers elle vous
reverera,
Dans les dangers encore elle vous
montrera ;
Et sçaura vous nommer les Heros
de l'Histoire,
Dont vous aurez passé la Valeur &
la Gloire.
Enfin, poursuivit l'Amour, pour-
quoy differons nous ?
On ne sçauoit trop-tost serrer des
nœuds si doux.
L'Hymen y consentit, & la
Terre charmée
En témoigna sa joie en son air
exprimée.
Les Bois & les Valons en parurent
plus beaux. (Oiseaux.
On entend redoubler les concerts des
Les Bergers, les Sylvains, les
Faunes, les Dryades ,

Pour danser sur les fleurs, se joignent aux Naiades.

Tout en est animé; tout se sent du beau jour,

Où l'Hymen de nouveau s'accorde avec l'Amour.

Vivez, heureux Eponx, vivez,
Nymphe charmante.

Qu'à jamais de ce jour la douceur vous enchanter.

Qu'une Postérité digne de vos Ayeux,

Fasse éclater son rang & sa gloire à vos yeux.

En sa faveur le Ciel fera plus d'un Miracle.

Mais à nos vœux icy nous sommes un obstacle.

Le secret, pour en avoir le succès s'assurer,

C'est de vous laisser seuls ; il faut se retirer.

Je vous envoie un Printemps
que Monsieur Ludet a fait
sur ces paroles.

AIR NOUVEAU.

La charmante Beauté que mon
amour adore.
Par ses divins appas enchanter plus
de cœurs,
Que l'aimable Prince temps au lever
de l'Aurore
Ne fait naître par tout de verdure
& de fleurs.
Faites, petits Oyseaux, faites pour
Celimene
Retentir dans nos bois mille nou-
veaux Concerts;
Et vous, Echo, chantez qu'une
amoureuse chaîne
Engage sous ses Loix mille Peuples
divers.

Depuis la convalescence du Roy chaque jour a été un jour d'alegresse pour le Havre. Je vous en ay décrit des Festes presque dans toutes mes Lettres , & si je n'estois accablé de tout ce que j'ay encore à vous dire de cette nature , je vous décrirois celle des Penitens de la même Ville , où tous les Corps ont assisté. La Ville de Loches s'est fort signalée , & rien ne pouvoit estre plus agreable , que les differentes couleurs qui distinguoient diverses Compagnies. La Ville de saint Aignan a aussi servy d'exemple à ses Voisins , par toutes les demonstations de joye dont elle a pu être capable. Ainsi dans les lieux où Mr le Duc de S. Aignan commande pour le service du Roy ,

& dans ceux dont il est Seigneur, chacun est entré dans les mêmes sentimens, & à montré son zèle avec beaucoup de distinction.

Au reste, Madame, en vous décrivant ces Festes, je ne pretens pas vous faire voir seulement jusqu'où les Peuples ont poussé les marques de leur amour pour le Roy, mais vous apprendre aussi beaucoup de choses tres-curieuses touchant les Coûtumes des Païs. Vous en trouverez sans doute dans la Relation de la Feste des Prud'hommes, Corps & Communauté des Patrons Pescheurs de la Ville de Marseille. Ce sont les Iuges de la Pesche, lesquels sans Lettres, Loix ny Etude decident souverainement par le bon sens seul de

tous les differens qui naissent
parmi les Pescheurs. Comme
ils n'ont que la prudence &
une longue experience dans
cette profession, on leur a don-
ne le nom de Prud'homme. On
en choisit quatre tous les ans
dans le Corps des Pescheurs,
& ce sont ordinairement les
plus vieux & les plus estimez
par leur probité qui sont éle-
vez à la dignité de Juges. Ils
servent une année, & roulent
avec les Anciens par nomina-
tion de leur Conseil selon le
Reglement étably entre eux.
Le zèle, la fidélité, & la simpli-
cité sincere & naturelle de ces
bonnes gens , leur ont si bien
attiré la bien veillance de nos
Rois , sur tout de ceux qui ont
été à Marseille , qu'ils ne leur
ont jamais refusé aucune gra-

C 5

ce, & il y a environ douze ans que sa Majesté leur en accorda une fort considerable au voyage que ces Prud'hommes firent à la Cour. Ils se servent de leurs anciens habits dans les Cérémonies, & conservent aussi cet Espadon à deux mains qui étoit en usage dans le temps de leur Institution. Ils sont assis sur un Tribunal à quatre Sieges couverts d'un Drap bleu semé de Fleurs de Lys, lors qu'ils donnent audience aux Parties qui plaident leurs causes eux-mêmes. On n'écrit rien ; les condamnations & les executions se font verbalement & sur l'heure, & les quatre Espadons sont couchez pendant l'Audience sur une longue table qui est devant ces Juges.

Le 16. Février ayant été

choisi par ce Corps pour rendre des Actions de Graces à Dieu du retour de la santé de nostre Auguste Monarque, les quatre Prud'hommes, accompagnez de leurs anciens Collègues, d'un grand nombre de Patrons Pescheurs & de leur Secrétaire, se rendirent en bel ordre à dix heures du matin dans l'Eglise Paroissiale de saint Laurent, où ils assisterent à une grand'Messe qui fut célébrée par le Prieur, & à laquelle ils communierent tous. L'apresdînée ils firent assembler 350. petits Enfâns servant à la Pesche, dans la Chapelle des Penitens de sainte Catherine. Ils estoient tous habillez d'un petit Capot, & portoient chacun une Banderole d'Armoisin bleu , semée de Fleurs.

de Lys d'or. Après que le Secrétaire de cette Communauté leur eut fait en Provençal un petit discours sur le sujet de la Feste , ils firent quelques Prières & sortirent de la Chapelle avec des cris & des acclamations qui attiroient les larmes de tout le Peuple. Lors qu'ils furent devant la Maison Commune des Prud'hommes , on s'estoit aussi rendu un nombre incroyable de Pescheurs, ils se mirent en marche deux à deux , precedez de six Tambours & de six Fifres , criant sans cesse, *Vive le Roy*. Six Trompettes les suivoient , & marchoient devant les quatre Anciens Prud'hommes , vétus de Drap noir, la Toque de velours noir sur la teste , & la fraize au col fort proprement mise. Cha-

cun deux portoit un grānd & long Espadon à deux mains élevée sur leurs épaules , qui est la marque de la Jurisdiction Souveraine, que plusieurs Lettres Patentes leur ont attribuée sur la Pesche. Ces quatre Anciens Prud'hommes étoient suivis des six Filles Orphelinnes appellées *les Filles grises*, parce qu'elles sont habillées de Drap gris. Elles sont nées de pauvres Patron's Pescheurs. Les Prud'hommes les font éléver aux dépens de la Communauté , & les marient en suite, leur en substituent d'autres pour remplir le même nombre. Ces Filles qui avoient aussi communié le matin , tenoient des Bâderoles pareilles à celles des petits Enfans. Quatre jeunes hommes portant un Gui-

don d'Armoisin , fleurdelizé , & fort proprement vétus, suivoient les six Filles grises , & après eux venoient les nouveaux Prud'hommes dans le mesme habit que les Anciens. Ils étoient precedez de la grande Bande de Violons , & suivis d'un grand nombre de Patrons Pescheurs de tous âges. Cette Troupe ayant passé par toutes les principales ruës de la Ville, alla se rendre dans l'Eglise de saint Laurens, où l'on chantale *Te Deum* & des Motets en musique. Lors que l'on donna la Benediction les Prud'hommes leverent leurs Espadons au bruit des Violons & des Trompetes. Quantité de Boëtes se firent entendre , & ce fut ensuite un cry continual de *Vive le Roy*. Après la Ceremo-

nie, les quatre Prud'hommes en charge distribuerent des aumônes aux Pauvres Patrons Pescheurs, qui n'avoient pas de quoy faire subsister leurs familles à cause de la sterilité de la Pesche. La nuit venue, ils marcherent vers la Place de saint Jean à la clarté de plusieurs Flambeaux de cire blanche, & ils y allumerent un grand Feu de loye. En même temps on vit paroître plus de trois cens Bateaux illuminéz. Les Maisons de tous les Patrons Pescheurs parurent aussi toutes en feu, ainsi que la Maison Commune des Prud'hommes, devant laquelle il y eut un tres-beau Feu d'Artifice représentant le gros Poisson qu'on appelle *Ton*. Ce feu réussit admirablement. I'ajoute:

des Vers Provençaux qui ont
esté faits sur cette Feste. Ceux
qui connoissent le genie de ce
langage, y admireront tous les
termes de la Pesche qui s'y
trouvent heureusement appli-
quez. Aussi peut-on dire que
c'est un Portrait des manieres
& de l'inclination de ces Pes-
cheurs.

L'OU FESCA D'OUR
content despuis la réjouis-
senço facho per la Sanitat
dau Rey.

FRANCÉZ. ô de par Diou ! anen
à nouëstro Pefco,
Criden, VIVO LOU REY, &
non portem gez d'esco
Voguem, anen avant, Aro Siam
ben armats ;

*La groupado hâfiny, lei vents s'ont
tous calmats.*

*Boutem tous ped sur banc, per anar
gaignar poësto.*

*Boneno gardy d'Aproüé, & visitem
la Conësto, (tengue prest,
L'Aubo ha jà pareissut, châcun se
Ala gardi de Dion, callen viste lei
Rets.*

*Allerto Pescadours, si carguen plus
de Lagno;*

*Lei rayons d'au Souleou fan florir la
campagno.*

*Enfans faut levar rem, anem viste
leva, (emmailla.*

*Couragy, levo d'haut, lou Rey es
Venes dins novëstre Mars & de
quonèd & de testo :*

*Au luëc qu'auparavant la garison
d'au Rey*

*Non si pescavoren; non veziam gez
pey?*

*S'en faut pas estonnar? Car Ne-
ptun' en coulero*

Dau mau dau Rey , tenié lou pey
comm' en galero !

Mayaro , qu'a sachut que si porta-
vo ben .

Hà dounat libertat a tout' aquello
gen.

Tamben , despuis aquot Vezem jà
maravello ,

Et fa que tous n'avem la joyo nom-
parellò .

Heureuso Sanitat ! tu nous donnes
du pan

En nous donnant de pey ! non siam
plus à l'affan :

Si ben , que tant qu'aurem de vide
dins la pансо ;

Cridarem à toujours , VIVO LOU
RET DE FRANSO .

Le 8. du mois passé , les Pre-
stres de l'Oratoire de la mesme
Ville firent chanter une Messe
en Musique , qui fut célébrée

par le Pere Superieur du Collège. Monsieur l'Abbé du Luc, nommé à l'Evesché de Marseille , s'y trouva , & les Echevins y assisterent en chaperon. On chanta en Motet ces paroles du Pseaume 19. *L'atabimur in salutari tuo, quoniam salvum fecit Dominus Christum suum.* A la fin de la Messe, le Regent de Rhetorique prononça en Latin l'Eloge du Roi , & fit voir avec beaucoup d'éloquence , que la convalescence de ce Prince réjoüissoit l'Eglise , en mesme temps qu'elle rassuroit la France. Pendant le *Te Deum*, qui estoit de la composition de Monsieur Canoles , dont l'habileté est connue dans toute la Provence , on entendit la décharge d'une grande quantité de Boëtes. L'entrée du Collé-

ce estoit ornée d'un Arc de triomphe , & celle des Classes , de Festons de Laurier chargez d'Emblèmes & de Devises à la loüange du Roy . Au milieu de la court , tenduë d'une Tapissérie à personnages , sur laquelle regnoient à distance égale plusieurs beaux Hieroglyphes , on avoit dressé un Theatre , où les Ecoliers des premieres Classes representerent une Pastorale en Vers François , qui renfermoient le recit des Actions éclatantes de nostre Auguste Monarque . Apres cette action , on vit paroître devant le Collège une magnifique Cavalcade , composée de cent cinquante Ecoliers divisez en trois Quadrilles . Ceux de la premiere estoient habillez à la Françoise ,

les seconds à la Romaine, & les derniers à la Turque. Ils estoient tout leste, & fort bien montez. On avoit mis à la teste de chaque Quadrille trois jeunes Gentilshommes d'une qualité distinguée, & chaque Quadrille estoit précédée de ses Trompettes. Un Drapeau d'une riche étofe aux Armes de Frâce relevée en broderie d'or, estoit porté au milieu de l'Escadron par un jeune Gentilhomme. Cette espece de Carrousel fut un agreable divertissement pour les Habitans de Marseille qui remplirent toutes les ruës où ces Quadrilles devoient passer. Le soir il y eut de grandes Illuminations au dedans & au dehors du Collège, & un feu de joye qu'on alluma au milieu de la

Court au son des Trompettes & des Violons, & au bruit d'une grande quantité de Boëtes. Un tres-beau Feu d'Artifice termina la Eeste. C'estoit un Soleil qui en s'avançant sur l'horison, répandit de tous cûtez une lumiere éclatante. Vn énorme Dragon, figure de l'Heresie, s'éveillant aux approches de cette lumiere & de la chaleur du Soleil, alla contre luy de toute sa force, mais un trait de feu dont le Soleil luy perça les flancs, l'arresta dans le milieu de sa course. Ce coup mortel animant sa rage, il fit des efforts prodigieux pour s'élancer contre le Soleil, & se sentant blessé en plusieurs endroits par des fléches de feu, il voulut fuir ce redoutable ennemy. Alors le Soleil le ser-

rant de près , l'embrasa de tous ses rayons , & le reduisit en cendres. Le mesme jour le Pe-re Superieur du College fit faire l'aumône à tous les Pau-vres qui se presenterent.

Monsieur de Canillat , Marquis du Pont du Chasteau en Auvergne , Senéchal de Clermont , Ville Capitale de la Province , a fait paroistre son zèle dans la mesme occasion d'une maniere des plus éclatantes , Quoy qu'en son absence les Officiers de son Marquisat , & les Consuls de la Ville du Pont du Chasteau , eussent fait dès le mois de Février des réjouissances solennelles , il voulut à son retour marquer sa joye par une Feste particulière . Dans cette veuë il fit assembler les Habitans du Pont

72 MERCURE
du Chasteau, & des trois
Bourgs qui en dépendent, &
de tous ceux qui se trouve-
rent capables de porter les
armes ; il en composa sept
Compagnies , chacune de
six vingts hommes. Elles
furent commandées par des
Gentilshommes ses Vassaux.
La quatrième qui tint le mi-
lieu, estoit de la Jeunesse, sous
le titre des Enfans Perdus. Ils
avoient une fort belle Ensei-
gne de la livrée du Roy, es-
cortée de quatre grands hom-
mes qu'on habilla en Arme-
niens, & de quatre petits
Maures, qui portoient en
triomphe le Portrait du Roy.
Chaque Compagnie avoit son
Enseigne de la même livrée,
deux Tambours, un Fifre, &
des Hautbois. Apres qu'elles
eurent

eurent paru en cet état le 16.
& le 17. du dernier mois, le
Saint Sacrement fut exposé
le 18. dans les trois Eglises de
la Ville. On dit la grand' Messe
dans celle de Polliat, & l'on
y chanta le *Te Deum* en Musi-
que. Monsieur de Canillat,
Subdelegué de Messieurs les
Marechaux de France, s'y é-
roit rendu précédé de ses deux
Gardes, ayant la Bandouliere
de la Connestablie, & suivy
du Bailly, des deux Greffiers,
& autres Officiers de sa Terre,
en Robe de Palais, au milieu
des quatre Consuls. Tous les
Officiers des sept Compagnies
assisterent au Service, pendant
lequel le Portrait du Roy fut
tenu à la porte du Chœur par
les Armeniens & les Maures.

Avril 1687.

D

Toute la Soldatesque demeura autour de l'Eglise , & fit une décharge generale à la fin du *Te Deum* , au bruit des Tambours , des Fifres , & des Haut-bois . Après la Ceremonie , Monsieur le Marquis de Cannillat fut conduit dans le même ordre en son Chasteau , où il donna un magnifique Repas . Lors que l'on fut hors de table on fit la même marche dans la Ville , & l'on se rendit à l'Eglise de Sainte Martine , où l'on chanta Vespres ; qui furent suivies du *Te Deum* , & d'une Procession solemnelle . Cela étant fait , Monsieur de Cannillat retourna en son Chasteau dans le même ordre que l'on avoit déjà observé . Les Filles de la Ville qui s'estoient placées commodement au coin

d'une ruë , ayant fait une profonde reverence devant le Portrait de Sa Majesté , tirent en Amazones plusieurs coups de pistolet ; & quand on approcha du Chasteau , ce Marquis s'arresta à un Theatre , où il avoit fait mettre plusieurs pieces d'un excellent vin. Il but teste nuë à la santé de Sa Majesté ; les Troupes se rafraischirent , & le reste des rafraischissemens fut abandonné au Peuple. On fit mettre tous les Soldats en haye dans la grande ruë , & afin qu'on sceust de quel avantage est à la France la destruction de l'Heresie , on porta les Effigies de Luther de Calvin par toute la Ville , ayant pour inscription , *L'Heresie détruite par LOUIS LE GRAND.*

D 2

prés cela on les mit sur un Theatre élevé hors de la Ville pour un feu de joye. On entra ensuite dans l'Eglise de Notre Dame qui est la Chapelle du Chasteau de Monsieur de Canillat , où le *Te Deum* fut encore chanté. Il y eut une excellente Musique. Le soir il mit le feu à un grand bucher au bruit de quatre Canons & de plusieurs Roëtes , & regala dans son Chasteau toute la Noblesse , & les Officiers des Compagnies , à chacune des quelles il fit donner une piece de Vin. Cette Feste fut suivie deux jours apres de la naissance d'un Fils qui semble que Dieu ait voulu donner à Monsieur le Marquis de Canillat pour la recompense de son zèle. Cette naissance redoubla la

joye en ce lieu-là , dans l'espérance de voir un jour ce jeune Marquis rendre à sa Majesté les mesmes services que ses Ancestres ont rendus à la Couronne depuis plusieurs Siecles , avec un attachement , & une fidélité inébranlable.

Le premier jour de ce mois Madame l'Abbesse de S. Iust , qui est Sœur de Monsieur de S. André Marnais Gouverneur de Vienne , & de Monsieur de Labatie Major de Strasbourg fit chanter un *Te Deum* à Romans en Dauphiné avec beaucoup de magnificence. Apres un repas donné à plus de deux cens Pauvres qu'elle servit à table avec sa Communauté composée de vingt - cinq Filles de qualité de la Province , elle monta sur un Balcon

fait exprez dans une Place
qu'elle a achetée pour y con-
stuire une Eglise , & delà elle
mit le feu à l'artifice que l'on
avoit disposé par ses ordres sur
une Machine élevée de terre
de plus de quarante pieds.Cet-
te Machine avoit la figure
d'un petit Fort quarré,dont les
courtines , de douze pieds de
longueur chacune , estoient
flanquées de quatre Tours.Au
milieu paroissoit une Pyrami-
de dont la pointe soutenoit un
Soleil , & tout cela estoit re-
haussé de tout ce que l'imagi-
nation des Peintres y avoit pû
mesler d'ornemens. Monsieur
l'Abbé de Lessin , aussi consi-
derable par son merite que par
sa naissance , avoit fait mettre
les Habitans sous les Armes
comme Gouverneur de la Vil-

le , & pendant que l'on entendoit le bruit d'un tres - grand nombre de Boëtes qu'il faisoit tirer , auquel se joignoit celuy des décharges de la Bourgeoisie , on voyoit l'air , & l'Abbaye de S. Iust toute en feu par un million de fuzées , & par une quantité prodigieuse d'illuminations.

Madame l'Abbesse du Royal Monastere de Sainte Claire de Vienne, Sœur de Madame l'Abbesse de S. Iust , dont je viens de vous parler, marqua sa joye dans le mesme temps , par des Feux d'artifice qui parurent pendant la nuit au haut d'une Montagne , & qui répandirent un jour éclatant dans toute la Ville jusqu'au lever du Soleil. Les Canons & les Boëtes avertirent tous les lieux des envi-

rons de la solemnité de la Feste,
& parmy les ornemens que
l'on employa pour la rendre
plus celebre, on n'oublia ny
les Madrigaux, ny les Devi-
ses.

Je vous ay parlé des réjouis-
fances qui ont esté faites à
Avignon; il faut presentement
vous apprendre de quelle ma-
niere l'Academie galante de la
mesme Ville a marqué sa joye.
Cette Academie n'est autre
chose qu'une Société de sept
ou huit personnes des plus
spirituelles de l'un & de l'autre
Sexe, qui s'assemblent tous les
jours chez Madame la Com-
tesse de B. L'Amour & le Jeu
en sont Bannis par la premiere
Constitution; de sorte qu'il ne
s'y parle que de choses fines, &
dignes d'occuper des gens

d'un raisonnement solide ; & c'est ce qui a donné occasion au Public d'appeler *Academie galante* une Société si agreeable. Madame la Comtesse de B.. fertile en inventions d'esprit, persuadat à tous ceux qui la composent de faire une Feste pour le rétablissement de la santé de Sa Majesté , & elle se chargea du dessein , pourveu que l'on voulust l'aider dans l'execution. Toute la Troupe accepta avec plaisir cette proposition , qui fut bien-tost accomplie. Le jour qui précédât celuy de la Feste , toutes les Personnes qualifiées de la Ville furent conviées. On se trouva le lendemain sur les quatre heures à l'Hostel de cette Comtesse , où les Trompettes & les Tambours répondoient

D 5.

alternativement au son des Violons & des Hautbois. Ceux de la Societé firent les honneurs de la Sale, & ils entretenoient agreablement toute la Compagnie, lors que dans le temps que l'on y pensoit le moins, on vit sortir du Lambbris six grands Bassins de vermeil, remplis des fruits les plus delicieux de Provence, qui se placerent sur six tables d'Ebene, disposées pour cela dans cette Sale, en mesme temps qu'une table à la Chine, garnie de toute sorte de Liqueurs, se plaça au milieu. Chacun se récria sur l'invention & sur la delicateſſe de la Dame du logis; & la conversation auroit duré davantage là-dessus, si tout d'un coup on n'eust vu descendre un petit Amour, qui

s'arrêtant suspendu en lair , convia cette illustre Compagnie par une chanson galante , à venir remercier Esculape de la santé qu'il avoit rendue au Roy . A peine se fut-il envolé , quel'on vit ouvrir le fond de la Sale , où estoit construit un Theatre qui representoit le Palais des Dieux . Il estoit éclairez par six Luttres de Cristal , & les Peintures en estoient fort bonnes . On lisoit sur le Fronton de la décoration , *Le Triomphe d'Esculape* . Vous pouvez juger de la surprise que ce spectacle causa . Il s'agissoit cependant de la représentation d'un Opera , composé par cette galante Société , & mis en Musique par Monsieur Gautier , Intendant de l'Opera de Marseille . On

feignit une grande douleur parmy la pluspart des Dieux pour la maladie de LOÜIS LE GRAND. Chacun d'eux alleguoit le sujet de sa douleur; Apollon , parce que le Roy est le Protecteur des Sçavans ; Neptune , parce qu'il a purgé son Empire de Voleurs & de Pirates ; Mars , parce qu'il est son plus cher Favery ; & Iupiter mesme , parce qu'il fait fumer ses Autels par de continuels Sacrifices. Il n'y avoit que les Dieux tutelaires des Ennemis de la France qui ne partageoient point cette affliction commune. Au contraire, craignant qu'Esculape ne fust employé pour la guerison de ce Monarque, ils l'avoient enfermé avec une Nymphe qu'il aimoit , de sorte qu'on le cher-

choit inutilement dans le Ciel : mais enfin la Victoire pressée de la douleur de voir son plus cher Nourrisson dans un si grand peril, sollicita l'Amour si fortement , que quoy que ce Dieu soit extrêmement secret , il luy découvrit l'endroit où estoit Esculape. On luy députa Mercure. Esculape se separa de sa Nymphe avec une peine extrême ; mais il préfera à sa passion la gloire de guerir le plus grand de tous les Rois. Si-tost qu'il eut fait agir son Art , le Ciell luy en fut si obligé ; que pour luy marquer sa reconnoissance on luy fit dresser tout l'appareil d'un Triomphe. Il fut porté en l'air dans un Char traîné par quatre Vents. Sur le devant de ce Char estoient Iupiter , Apol-

Ion , Neptune , & Mars , qui tous quatre rendoient graces à Esculape qui estoit placé au dessus d'eux , du grand bien qu'il venoit de procurer à toute la terre . Sur le derrière de ce mesme Char estoient attachez les Dieux ennemis de la France . Esculape estant descendu sur le Theatre , finit l'Opera par un recit dans lequel il dit , qu'il étoit au comble de sa gloire , puisqu'il avoit rétably la joye dans le Ciel & sur la Terre , par la guerison du plus grand Prince qu'on eût vu jamais . Il ne manqua rien à cet Opera , ny pour l'agrement de la symphonie , ny pour la beauté des Vers ; & l'on peut dire que c'est avec beaucoup de raison que l'on appelle galate une Société qui sçait

donner de pareilles Festes.

Messire Armand de Bethune,
Evesque & Seigneur du Puy,
Comte de Velay , apres avoir
rendu graces solemnelles à
Dieu avec tout le reste de la
France par un *Te Deum* chanté
dans sa Cathedrale , remit à la
tenuë des Estats du Velay ,
composez des trois Ordres , &
indiquez au premier jour de
ce mois , à donner en son par-
ticulier des marques plus écla-
tantes du zèle qu'il a pour sa
Majesté. Ainsi à l'ouverture
de leur Assemblée , il les infor-
ma de son dessein , & les pria
d'assister en Corps à toutes les
Ceremonies , afin que toutes
les Communautez represen-
tées dans leurs Députez , pris-
fent part aux réjouissances pu-
bliques , Messieurs des Estats

ne manquerent pas de se ren-
dre le 5. de ce mois dans l'Egli-
se Cathedrale , où ce Prelat
celebra la Messe en Habits
Pontificalx. Le soir , il pro-
nonça dans la même Eglise le
Panegyrique du Roy , dans le-
quel il le fit voir véritablement
Grand par rapport à Dieu, par
rapport à luy-mesme , par rap-
port à l'Estat , & par rapport à
la Religion , ce qui fut sui-
vy d'une Procession generale
aprés laquelle on chanta le *Te
Deum* en musique. Dans la Pla-
ce qui est au devant du Palais
Episcopal, Monsieur l'Evesque
du Puy avoit fait éléver un feu
d'artifice sur un piedestal , en-
touré de huit colonnes avec
leurs bases & chapiteaux qui
soutenoient une grande Cou-
ronne Royale , ornée par tout

de Fleurs de Lys avec un Globe au dessus. Aux quatre coins on voyoit quatre figures. Le Frontispice du Palais Episcopal au tour duquel on avoit fait une Galerie , étoit orné de Tapisseries & de sept grands Tableaux , hauts de six pieds , qui en faisoient le premier entablement. Celuy du milieu representoit la France à demy renversée & sa poitrine à demy ouverte avec ces mots *Ferrum sub vulnere sensit*, pour faire entendre que le mesme fer qui avoit ouvert la playe du Roy , en avoit fait une dans le sein de la France. Au dessus de ce Tableau estoit le Portrait de sa Majesté environné de Lauriers avec cette Inscription.

*Syderibus veniet super
additus ordo.*

& au dessus une Devise d'un

Soleil à demy éclipsé avec ces mots *Ægro natura laborat.* dans le même ordre il y avoit douze autres Devises sous l'Hierogliphe du Roy qui est le Soleil, & entre les pilliers du frontispice estoient quatre Epigrammes Latines sur la maladie de ce grand Prince. On avoit mis deux Tableaux moyens au dessous de ces Epigrammes, sçavoir une Astrologie qui appuyée sur un Globe mesuroit les Astres , avec ces paroles: *Emensis metitur sydera terris;* & de l'autre costé une Aritmetique qui supputoit les conquêtes du Roy, *Et virtus numeris superaddita crescit.* Au dessous de ces deux Tableaux moyens étoiét les Devises suivantes, par rapport aux grandes qualitez de nostre auguste Monarque.

Un Canon , où l'on a mis la feu , dont la balle s'amortit contre des sacs de terre. *Sistitur obsequio.*

Un Soleil qui passe plus vite sur les Signes de l'Hyver, *Nec bruma moratur.*

Vn Soleil avec un Aigle au dessous, *Quam volat inferior.*

Vn nœud Gordien, *Dirimet alter.*

Un Soleil sous la nuë , *Latetur, non deficit orbi.*

Un Soleil couchant , *Major in occasu.*

Un Marteau qui par son coup fait du feu sur l'enclume, *Splendet ab ictu.*

Le foudre qui rompt la nuë qui le retenoit, *De carcere clarior exit.*

Un Milan en l'air , qui fait assembler de petits Oiseaux , *Cogit timor.*

Un Soleil que plusieurs nuës
opposées empeschent de s'éle-
ver , *Contrarius evehor orbi.*

Un Soleil qui attire de noi-
res vapeurs de la terre , pour
exprimer la Conversion des
Pretendus Reformez , *sibique
poloque erabebat.*

Un Soleil jettant des rayons
de toutes parts , pour montrer
la prudence du Roy , *Undique
& ubique.*

Un grand Lys qui surpassé
plusieurs autres fleurs , pour
exprimer le surnom de Grand ,
Supereminet omnes.

Un Soleil éclipsé , pour mar-
quer la maladie du Roy , *ager
suspicitur.*

Un Soleil sur l'Horison ,
pour marquer l'action conti-
nuelle & toujours tranquille
du Roy , *Immotus agit.*

Vn Lys sous un Laurier,
pour faire connoître la grande
réputation du Roy , qui écarte
le foudre qui tombe à costé,
Dens a tegit Laurus.

Vne petite Fleur appellée
l'Immortelle , qui ne seche ja-
mais , *Celso Immortalis præludit
Olympos.*

Au dessous de ces Devises
estoient dans une mesme ligne
neuf Tableaux de la vie d'A-
lexandre,representant ses plus
memorables actions,avec leurs
inscriptions par rapport à cel-
les du Roy. Aux deux costez
du Frontispice du mesme Pa-
lais , on avoit posé deux Fon-
taines de Vin , qui coulerent
depuis le retour de la Proces-
sion jusqu'au lendemain.

Sur les six heures du soir les
Estats du Pays se rendirent en

Corps à l'Evesché. Madame la Duchesse d'Uzez , Madame la Vicomtesse de Polignac , Mademoiselle d'Epagny , & tout ce qu'il y a de personnes de qualité dans la Ville , s'y rendirent aussi , & furent conduites dans la Galerie du Frontispice du Palais Episcopal. Monsieur l'Evesque du Puy à la tête de son Chapitre. Monsieur, le Vicomte de Polignac & Monsieur de Fillere Juge Mage, Commissaire extraordinaires & ordinaires des Estats de Velay , & deux des Messieurs des Personnats du Clergé de la Noblesse & du Tiers Estat firent trois fois le tour du bûcher allumé au milieu de la Place, aux cris de *Vive le Roy* , & au bruit des Tambours , Fifres & Trompettes. Tout le frontis-

pice, de toutes les fenestres & le dedans de la court , se trouverent illuminez d'un tres-grand nombre de feux. Outre les décharges de plusieurs Boëtes & Fauconneaux, on tira six volées de Canon par les ordres de Monsieur le Vicomte de Polignac , que Monsieur l'Evêque du Puy pria de monter à la Galerie , pour metre le feu à une Colombe qui devoit allumer l'artifice. A peine fut-elle descendue, qu'il partit du Theatre un nombre infiny de Fusées de toutes sortes. La Couronne Royale élevée sur les huit colonnes , parut en feu tant que dura l'artifice , & le Soleil qui estoit au dessus, jettoit des flâmes en forme de rayons qui environnoient tout le Theatre. Les quatre Figures

de l'Heresie , de la Discorde ,
de la Maladie ; & de la Furie ,
ayant brûlé insensiblement ,
furent enlevées en l'air les
unes après les autres jusqu'à
ce qu'elles fussent entierement
consumées . C'est ainsi que
Monsieur l'Evesque du Puy ,
penetré d'un véritable senti-
ment de tendresse & de recon-
noissance pour le Roy , a tâché
de prendre part à la joie pu-
blique .

Le Dimanche 23. du mois
passé , l'Université de Poitiers
fit chanter le *Te Deum* en Mu-
sique dans l'Eglise des Iaco-
bins , à l'issuë des Vespres du
jour , qui avoient été chan-
tées solemnellement . L'Eglise
estoit ornée des plus belles Ta-
pisseries de la Ville , & une in-
finié de cierges éclairoient
l'Autel

l'Autel. La Ceremonie se termina par le Panegyrique du Roy , que Monsieur Loussant, Recteur de l'Université , prononça en Latin avec un applaudissement general. Tous les Docteurs des quatre Facultez dont cette Université est composée , y assisterent avec leurs Habits de ceremonie , ainsi que leurs Officiers généraux & particuliers , qui avoient tous les marques de leurs Charges.

Je vous ay parlé dans la seconde Partie de ma Lettre du dernier mois , du *Te Deum* que la Cour des Aydes d'Auvergne fit chanter au commencement de Février. Le 4. de ce même mois Mrs du Siege Presidial de Clermont rendirent de pareilles actions de gra-

Avril 1687.

E

ces avec beaucoup de solemnité. Tous les Officiers , Avocats & Procureurs assisterent en Robes à cette Ceremonie. La Musique y fut trouvée admirable , & il y eut ensuite un magnifique Repas dans la Sale du Palais. Ce Repas finy , on se mit sous les armes. Les Magistrats , à la teste desquels estoit la Compagnie du Guet , commandée par Monsieur de Bellegarde , Maistre en fait d'armes , firent le tour de la Ville en criant *Vive le Roy* Sur le soir ils revinrent au Palais , & l'on alluma un grand Feu de joye au bruit de plusieurs décharges de Mousqueterie.

Peu de jours Aprés , les Elûs suivirent leur exemple , & les Corps des Arts & Métiers firent chacun leur Ceremonie

particuliere. Dans toutes ces Festes on se rangea sous les armes ; la Mousqueterie fit toujours grand bruit, & les Feux de joye ne manquerent pas.

Les Capucins de Quimper voulant marquer leur reconnoissance pour le Roy , qui les protege avec tant de bonté, non seulement dans le Royaume, mais encore dans toutes les Parties du monde , où pendant qu'ils vont travailler à la conversion des Ames , ce Grand Prince les nourrit & les entretient par ses liberalitez , firent un grand Feu de joye le second Dimanche du Caresme. Il fut precedé d'un *Te Deum*, entonné par Monsieur l'Evesque de Quimper , qui s'estoit rendu dans leur Eglise , assisté de tout son Clergé, & de trois de Mes-

de leurs ses Freres , dont l'un étoit à la teste de toute la Noblesse , & l'autre à la teste du Presidial. Il y avoit plusieurs Compagnies sous les armes. Le Pere Ambroise de Quimper , Capucin , qui prononça le Panegyrique du Roy , prit pour texte ces paroles de l'Evangile du jour , *Hic est filius meus dilectus , in quo mihi bene complacui.* Il faisoit parler l'Eglise , qui reconnoissoit le Roy comme son Fils aïsné , & fit voir que c'étoit un coup de la Providence , & non du hazard , que la rencontre de l'Evangile en un jour où le zèle singulier de son Ordre pour celebrer le parfait rétablissement de la santé de ce Monarque , l'engageoit à faire son Eloge , puis que cet Evangelie lui en fournissoit une idée



G A L A N T.

tres-digne de son sujet. Apr^e avoir dit que le Sauveur du monde avoit paru ce jour-là sur le Thabor aussi éclatant que le Soleil , s'entretenant avec Moysé & Elie, à l'ombre d'un nuage, qui tout épais qu'il estoit , avoit assez de lumiere pour découvrir aux Apôtres qui l'avoient suivi , quelques rayons de sa gloire ; que Pierre , Iacques , & Jean faisis d'une sainte frayeur , estoient tombez sur la face ; & qu'enfin Pierre , comme le plus zélé pour la gloire de son Maistre , s'estoit écrié par un transport de joye , qu'il vouloit demeurer éternellement avec luy sur le Thabor , il ajouta que c'estoit une noble idée des differens mouvemens de douleur , de joye , de crain-

160 MERCURE

& d'esperance dont nous
avions été agitez pendant tous
le cours de la maladie du Roy.

Il les expliqua d'une maniere
fort vive, & fit connoistre
que le Sauveur n'avoit pu re-
fuser la guerison de Sa Majesté
aux ardentees Prieres de son
Epouse, qui luy avoit dit si
souvent par la bouche de ses
Ministres, que cet Auguste
Malade estoit son Fils bien-ai-
m . Enfin, poursuivit ce Pere,
si Moys  & Elie paroissent sur le
Thabor avec le Sauveur, on peut
avancer que c'est avec beaucoup de
justice que l'Eglise se r jouit aujour-
d'hui de la parfaite sant  du Roy,
puis qu'elle rencontra en luy seul un
Moys  en puissance pour soutenir sa
gloire & un Elie en Zelo pour la
vanger de ses Ennemis. Louis
LE GRAND arm  comme un au-

tre Etie du seul glaive de son zele pour la Foy , a détruit les Heretiques. Louïs le Grand portant la Loy de Dieu mieux gravée dans son cœur , qu'ellen n'est sur les Tables que Moysé porte dans ses mains , emploie sa puissance à la faire observer par ses Sujets , & à établir la pieté parmy les Catholiques ; & c'est par là qu'il merite le glorieux titre de Fils aissné de l'Eglise , & les complaisances de cette sainte Mere sur le rétablissement de sa sancté .
 Hic est Filius meus dilectus .
 C'est aussi , Messieurs , deuy que de mille beaux endroits de la Vie du Roy , dont chacun merite un Panegyrique entier , je choisis pour tâche matière de celuy-cy , qaqoy que déjà grand nombre d'Orateurs en ayant parlé avec tant d'éloquence , qu'ils semblent n'avoir rien laissé à ceux qui viennent après eux , que la gloi-

re de ne pas garder le silence ; que leur pourroient reprocher les pierres mesmes des Temples démolis, & des Eglises rebasties, éternels monumens de la pieté du Roy, & de son zèle pour la Religion. Les preuves de ce dessein furent fort justes & fort naturelles ; & il finit par une forte Morale tirée des paroles de son Evangile, *Ipsum audite*, exhortant les nouveaux Convertis, aussi bien que les autres Catholiques, à écouter ce zélé Monarque qui les appelloit dans les veritables voyes de leur salut.

Ce qui s'est passé dans l'Abbaye de Landevenec, Ordre de S.Benoist Dioceſe de Quimper, mérite bien d'avoir place ici. Elle est située au pied d'une assez haute Montagne qui la met à couvert des

orages. Le Canal de la Riviere de Brest à Chateaulin, dont elle n'est éloignée que de cinq lieuë, bat les murailles de son enceinte, & l'on y voit tous les agremens de la Mer sans qu'on en connoisse les dangers. Cette Abaye est de la fondation d'un des premiers Roys de Bretagne au quatrième Siecle. Mr Tanguy, Aumônier de la feuë Reyne Mere, qui en est Abbé, & les Religieux pour rendre plus éclatante la solemnité qu'ils vouloient faire, convoquerent les Paroisses & tous leurs Sujets avec les Gardes & Archers pour le Dimanche 6. de ce mois.. Le jour précédent, la Feste fut annoncée par le carillon des cloches & par la descharge de plusieurs boëtes , & le len-

E. 5

104 MERCURE
demain sur les trois heures
apres midy , les Processions des
Paroisses dependantes estant
arrivées , Monsieur l'Abbé of-
ficia solemnellement à Vespres.
qui furent suivies d'un *Te
Deum* , aprés quoy les Proces-
sions & le Clergé allerent au
lieu où l'on avoit préparé le
feu de joye , & pendant toute
la marche qui fut fort lon-
gue on chanta *l'Exaudiat* &
les Psaumes marquez pour les
Actions de grace . Lors que l'on
fut arrivé , Monsieur l'Abbé &
le Supérieur des Religieux
mirent le feu au Bucher , qui
estoit haut de 40. à 50. pieds ,
& au mesme instant , grand
nombre de Boëtes & d'Artille-
rie commencèrent à tirer .
Quelque haut que fût le feu ,
on avoit disposé les Armes du

Roy de telle sorte qu'elles n'en furent point endommagée. Ce qui satisfit beaucoup les Spectateurs , c'est qu'à chaque nouvelle flâme, il y avoit des feux d'artifice qui produisoient un tres-bel effet. Au retour de la Procession , on chanta encore des Prieres pour le Roy , & une aumosne générale termina là Feste.

Celle qui a été faite en la Ville d'Agde en Languedoc , est tres remarquable. Le Samedy premier jour du dernier mois , Monsieur de Bandivel, Seigneur de Frigaret , s'étant mis à la teste d'une Compagnie de quarante des principaux Habitans, tous gens bien faits & fort lestes , chacun avec sa Bandouliere des couleurs du Roy galonnée d'argent, repr-

sentant les Gardes du Corps, se rendit à l'Hostel de Ville sur les quatre heures du soir, accompagné de Monsieur Courtigny son Lieutenant. Quinze Compagnies d'Infanterie s'y trouverent. Elles étoient commandées par Monsieur Gauchy, Sieur de la Grifoud, qui a servy dans les Armées du Roy, & dans celles de Venize dans la Morée en qualité de Volontaire, & avoient leurs Etendards, Fifres & Tambours. Il s'y trouva aussi une Compagnie fort leste de quatre-vingts Cavaliers très-bien montez, commandée par Monsieur Apolit, qui a été Capitaine dans les Armées de sa Majesté, avec des Timbales & des Trompettes à la teste, ce qui faisoit près de deux mille hom.

mes. On partit de là pour se rendre à l'Eglise Cathedrale, qui estoit ornée des plus riches Tapisseries de Monsieur l'Evesque d'Agde, & très-bien illuminée. La Compagnie des Gardes marchoit devant le Portrait du Roy., porté par un des principaux Habitans, Messieurs Vayrac, Bonnefour, Vellay & Brun Consuls, suivoient avec tout le Corps de Ville, & cette marche se fit au bruit du Canon, au son des Tambours, Fifres, Trompettes, Haut-bois, Violons, & aux cris de tout le Peuple. Le Portrait fut receu par le Châpitre, & exposé sur un Tapis de Velours bleu à l'entrée du Chœur, au bas duquel on avoit peint un Soleil sortant d'une nuée épaisse avec ces

mots, *Illinc fulgentior exit.* Au dessous on plaça un Tableau, au haut duquel estoient les Armes de France, & autour, des Trophées d'Armes avec des Cartouches où les plus éclatantes actions du Roy étoient dépeintes. Le lendemain, le devant de l'Hostel de Ville se trouva tendu de belles Tapisseries. Au haut de la Porte on avoit dressé un riche Dais de Damas Cramoisy avec une grande Crespine d'Or, & sous ce Dais on mit un autre Portrait du Roy sur un Tapis de la même étoffe. Ce Portrait fut gardé jusqu'à minuit par deux Cavaliers & par quatre Mousquetaires qu'on relevoit de deux heures en deux heures. Les Troupes ayant été prendre Messieurs

les Consuls à l'Hostel de Ville,
les conduisirent à la Cathedrale
dans le mesme ordre qu'ils
avoient fait le jour precedent,
& commencerent leur marche
en défilant devant le Portrait
du Roy qu'on salua par une
décharge generale des armes
à feu. Toutes les Troupes en
arrivant dans la Place qui est
devant l'Eglise, s'y rangerent
en Bataille, & firent un autre
salve. Quand la Compagnie
des Gardes, les Consuls & le
Corps de Ville entrerent dans
l'Eglise, où chacun s'estant pla-
cé, les Gardes en haye aux
deux ailes du Chœur fous les
armes, Monsieur Ranchin,
Vicaire general commença la
Messe, qui fut chantée en Mu-
sique. Les Consuls & tout le
Corps de Ville, allerent à l'Of-

fertoire , precedez d'un détachement d'un Exempt & de deux Gardes. La Musique chanta , solemnellement l'*Exaudiat* après la Communion , & l'Officiant ayant prié pour le Roy, Monsieur l'Abbé Estore prescha dans le Chœur sur la recheute au peché. Il fit voir que celle des pechez du cœur étoit toujours fort dangereuse , mais que celle des pechez de l'esprit l'estoit beaucoup davantage , ce qui luy donna occasion de dire que nous n'avions plus à craindre la recheute dans l'Heresie qui estoit le plus funeste peché de l'esprit. Il passé de là à l'éloge du Roy qu'il fit avec beaucoup d'éloquence. Ensuite on retourna à l'Hostel de Ville où toutes les Troupes firent une troisième salve.

de mousqueterie & de pistolets. L'apresdisnée les Consuls firent une distribution de deux mille pains aux Pauvres , & l'on vit jaillir une Fontaine de Vin qui coula jusqu'à la nuit. Les Vespres furent suivies du *Te Deum* , pendant lequel on tira trente coups de Canon , ausquels les Barques qui étoient dans le Port , répondirent par cent autres. Le soir on partit de l'Hostel de Ville dans le même ordre , & l'on se rendit au delà de la Riviere d'Héraud , par le Pont de Bateaux qui est tres-beau , au bruit de tous les Instrumens de Guerre , des Hautbois , des Violons , & des cris de *Vive le Roy*. On alla au lieu où l'on avoit élevé un tres-beau Feu d'artifice : avec quantité de Devises & d'Ins-

criptions. Au sortir de la Ville on trouva soixante Barques avec des Illuminations jusques au bout de leurs Masts , & qui avoient déployé leurs Pavillons, Banderolles & Pavesades. Ces Barques faisoient un tresbel effet , & entre autres celles de Monsieur Esparse l'un des riches Negocians de la Ville , & du Patron d'Almas , qui se signalerent en cette Feste. Elles firent leur descharge de toute leur Artillerie lors que les Cōfus paturèrent sur le Pont. Les Troupes s'estant rangées , les Consuls mirent le feu au Bûcher , autour duquel les Gardes firent leur décharge qui fut un signal pour faire tirer quarante coups de Canon , après quoy les Barques en tirerent deux cens autres. Il y eut

ensuite des feux allumez devant toutes les maisons. Celuy que Monsieur de S. Martin , Commissaire de la Marine fit faire devant la sienne fut accompagné de la décharge de soixante Roëtes. Les Consuls donnerent un magnifique soupé aux plus considerables de la Ville , & Monsieur de Bandivel à toute fa Compagnie. Monsieur A polit regala aussi la sienne , & Monsieur Esparsé traita sur son Bord quantité de ses amis. Le soupé fini , les Consuls accompagnez de tous ceux qui avoient esté de ce repas , ausquels plusieurs autres se joignirent , allerent faire le tour de la Ville avec les Haut - bois & les Violons , precedez de plus de cinq cens Flambeaux. Ils beuvoient de temps en

temps à la santé du Roy , & ce couplet de Chanson étoit mêlé dans leurs cris de ioye.

A la santé du Roy , nôtre Au-guste Monarque ;

Il a triomphé de la Parque ;

Caron

A tremblé dans sa Barque

A son seul nom.

Aprés cela ils allerent prendre le Portrait du Roy que Monsieur Vayrac, premier Consul, porta chez luy , accompagné de six Mousquetaires, de quatre Hautbois , & d'un Trompette.

Dans l'article des réjouissances de Dijon , je crois vous avoir parlé de Monsieur Bouchu , Conseiller au Parlement. Comme il avoit fait faire des prières pendant trois jours dans le temps de la maladie

du Roy , il employa ce même nombre de jours à faire rendre des actions de graces à Dieu , si tôt qu'il eut sceu que sa santé estoit rétablie , & fit éclater sa joye par un grand Feu d'artifice & par une très-belle Illumination , d'un grand Balcon & de toute la face de sa maison , l'une des plus remarquables de la Ville. Ce zèle est la suite de celuy de tous ses Ancestres , & entre autres de Monsieur son Pere , Premier President du Parlement de Dijon , qui en a donné de fortes marques toute sa vie , sur tout pendant les Guerres Civiles . Feu Monsieur Bouchu son Frere a été trente ans Intendant de la Province. Il estoit Pere de Monsieur Bouchu , qui est présentement Intendant en Dauphiné.

La santé du Roy a causé une joie si grande , que ceux même qui ne sont pas nez ses Sujets , vont dans leurs Terres , qui sont de la domination de France , afin de marquer par des Festes magnifiques la part qu'ils prennent à notre bonheur. C'est ce qu'a fait Monsieur le Marquis de Brissac de la Ville d'Avignon , Neveu de Monsieur de Brissac , Major des Gardes du Corps. Il se rendit le 4. de ce mois dans le Dauphiné à sa Terre d'Aubres , dont la pluspart des Habitans sont nouveaux Convertis. Il les fit mettre sous les Armes , & le Dimanche suivant , il fit célébrer une grand'Messe , qui fut suivie de *L'Exaudiat* & du *Te Deum*. On avoit placé les Armes du Roy sur la porte

de l'Eglise avec des Festons tout autour & le dedans étoit orné aussi proprement que le lieu le put permettre. Il y eut trois salves, l'une à l'élevation, l'autre à la fin du *Te Deum*, & la troisième après que la Benediction eut été donnée. Comme il y a beaucoup de ses Habitans qui ont servy dans les Troupes, ils firent ces trois décharges avec toute la justesse possible. A l'issuë de la Messe, on fit une distribution de pain à tous les Pauvres, & en même-temps on vit couler devant le Chasteau une fontaine de Vin qui desaltera tous ceux qui voulurent boire jusqu'à dix heures du soir. A l'entrée de la nuit, le feu qu'on avoit dressé à la place qui est devant le mesme Chasteau,

fut allumé au son des Tambours & des Flûtes. Il y eut une illumination tout au tour par des Fanaux aux armes du Roy, & tout le Village fut éclairé par des lumières mises aux fenêtres. Le Curé du lieu qui est fort zélé rappella le peuple dans son Eglise au son de la Cloche, & termina cette feste par une Procession qu'il fit autour du Village en chantant le *Te Deum*. Chacun avoit un flambeau à la main. Monsieur le Marquis de Brissac est un Gentilhomme distingué que Messieurs de la Ville d'Avignon envoyèrent en 1682 pour complimenter le Roy sur la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Monsieur le Comte de la Rivière, Bailly & Gouverneur d'Auxerre,

d'Auxerre, a fait faire aussi des Prieres, accompagnées de grandes réjouissances, & de Feux de joye dans toutes ses Terres, où il a assemblé toute la Noblesse du Pays, qu'il a régalée pendant plusieurs jours, & à diverses reprises. Il répond par là au zèle de ses Ayzeux, qui ont possédé les plus belles & les plus importantes Charges du Royaume. Il a eu l'honneur, aussi bien que Monsieur le Marquis de la Riviere, son Cadet, tué devant Genes, d'avoir été Page de la Grande Ecurie, & a commandé ensuite une Compagnie de Cavalerie sous feu Monsieur de Furenne, qui le regardoit avec beaucoup de distinction.

Monsieur Doré, Maître de
Avril 1687.

F

la Musique de la Cathedrale d'Arras & tous les autres Musiciens de la Ville , après avoir presté leurs voix dans toutes les Eglises , pour rendre graces à Dieu de la parfaite santé du Roy , ont voulu faire connoître qu'ils ne cedoient en zèle à aucun Corps. Leur Feste se fit dans l'Eglise des Iesuites , où toute la Ville fut invité. Mr le Févre, Prevost de la Cathedrale , qu'ils avoient prié de faire l'Office , y fit transporter , du consentement du Chapitre , les beaux Ornemens de velours bleu , semez de Fleurs de Lys d'or , dont Loüis X I. leur fit autrefois présent afin que la veuë des Lys donnaist à tout le monde une forte idée de l'auguste Prince qui les fait aujourd'huy fleurir avec tant de

gloire par toute la Ferre. Les Voix, les Concerts, les Instruments, tout fut d'un accord qui qui charma tous ceux qui purent avoir place à cette Cérémonie. Le Canon se fit entendre pendant qu'on chanta le *Te Deum*, & Monsieur Doré, de la composition de qui la musique estoit, ainsi que la Symphonie, receut de grandes loüanges.

Je ne scaurois mieux finir ce grand Article de réjoüissances, que par la Chanson qui suit. Elle est de Monsieur Prevost, cy-devant Maistre de Musique de la Cathedrale de Clermont en Auvergne, sur l'entiere guerison du Roy. La Rime de *parfaite* avec *s'appreste* qu'on ne souffre point icy, passe pour bonne en ce Païs-là,

122 MERCURE
où l'on prononce tempeste com-
me trompette.

CHANSON A BOIRE.

IL n'est plus temps de répandre
des larmes,
Le Ciel nous a tirez & de crainte
& d'alarmes,
Et pour nous rétablir dans un pro-
fond repos
Il nous a conservé nostre aimable
Heros.

LOUIS LE GRAND jouit d'une
santé parfaite
Celebrons en l'heureux retour,
Suz, que chacun de nous s'apreste
A marquez en ce jour
Sa ioye & son amour.

Tandis que la France
Voit couler de **LOUIS** les iours en
assurance,
Faisons, mes chers amis, faisons
dans nostre sein

*Couler en abondance
Des fontaines de vin.*

Le 6. du mois passé , Monsieur de la Berchere , nommé à l'Archevesché d'Alby ; arriva dans cette Capitale de son Diocese. Comme il avoit défendu qu'on luy députast à Aix , si-tost qu'on sceut qu'il estoit à Montauban chez Monsieur l'Intendant de Guyenne son Frere , les Députez de tous les Corps de la Ville d'Alby , & un grand nombre de personnes de qualité , allerent l'y saluer. Le rapport qu'ils firent de ses grandes qualitez , & de ses manieres douces & caressantes , tira les esprits de la langueur dont ils estoient accablez , tant par la mort de son illustre Prédecesseur , que par

F 3

les longues maladies qui rengent depuis un an dans cette agreable Ville. Tous les Habitans , au bruit de sa venuë , coururent au devant de luy. Le Clergé , la Noblesse , le Tiers - Estat , tout voulut à l'envy témoigner sa joye. Le Peuple des Villes & des Villages de son Dioceſe par où il paſſoit , le ſuivoit en foule. Il entra ainsi dans la Ville , précédé , entouré , ſuivy d'un concours incroyable de gens , & les Dames qui estoient aux fenetres , parfumoiſent l'air des ruës par des fleurs qu'elles jettoient. L'irregularité de cette eſpece de triomphe en faitoit le plus grand prix , puis qu'il estoit aisé de connoître que chacun ſuivoit les mouemens de ſon cœur. Ce petit

détail d'une grande Journée a été écrit à Monsieur l'Abbé de la Roque par Madame de Saliez, Viguiere d'Alby, qui le jour même fit les Vers suivans sur l'arrivée de son nouveau Prelat.

*Sous des Astres benigns cette aimable Contrée
Surpassoit en beauté le plus heureux
climat,
Nous goûtions en repos une paix assurée
Saintement gouvernéz par un charmant Prelat.
Son absence devint la source de nos peines,
Elle nous présagea la colere des Cieux,
L'air devenu poison, tout changea
dans ses lieux,
Un dangereux venin se glissa dans
nos veines,*

Ces signes trop certains du plus
grand des malheurs,
Précederent la mort du meilleur
des Pasteurs.

Du Ciel ce saint Prelat qui nous
plaint, qui nous aime,

A son triste Troupeau donne un au-
tre luy mesme,

Tout va réprendre icy ses premiers
agrémens,

Le Ciel change en amour les mar-
ques de sa haine.

Peuple, un nouveau Pasteur en ce
jour terameine

La joye & les plaisirs, la santé, le
Printemps;

A ta felicité rien ne peut faire ob-
stacle,

Tes pressantes langueurs deman-
doient un miracle;

Viens voir ce grand Prelat, & re-
verer ses loix,

Viens voir mille vertus briller sur
son visage.

Et ton bonheur certain dans l'auguste assemblage.

De cent miracles à la fois.

Ie viens à l'Article des Morts du mois passé, que la trop grande quantité de choses que j'avois à vous apprendre me fit réservé pour celuy-cy. Messire Loüis le Févre de Cau-martin, Seigneur de Boissy, Argouges, Rouvré, Maisy, & autres lieux, Conseiller d'Etat ordinaire, mourut le 5. de Mars. Il avoit été Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Reques̄tes & Intendant de Justice en Champagne, dans ces divers Emplois, il s'estoit acquis toute la réputation qui peut rendre les plus grands Magistrats recommandables. Il avoit une grande po-

litesse, & estoit amy jusqu'à risquer tout son bien. On ne peut estre plus éclairé qu'ille paroissoit au Conseil; & quand il a été Intendant de Province, il s'est toujours fait aimer des Peuples, & a servy le Roy tres-utilement. Il estoit Fils de Messire Louïs le Févre de Caumartin, qui a été Conseiller au Grand Conseil, Maistre des Reuestes, President aux Reuestes du Palais, puis Conseiller d'Etat ordinaire & Ambassadeur à Venise; & Petit-fils de Messire Louïs le Févre de Caumartin, qui fut d'abord Conseiller au Parlement de Paris, ensuite Maistre des Reuestes, President au Grand Conseil, Intendant de Justice en Poitou & en Picardie, Conseiller d'Etat, & enfin Garde

des Sceaux de France. Monsieur de Caumartin qui vient de mourir, avoit deux Oncles, l'un nommé François le Févre de Caumartin, Evesque d'Amiens, & l'autre, Iacques le Févre de Caumartin, Seigneur de Saint Port, Conseiller d'Etat, Ambassadeur pour le Roy en Suisse. Il avoit épousé en premières Noces Urbaine de Sainte Marthe, d'une ancienne Famille, qui a donné plusieurs illustres Autheurs sur l'Histoire de France, & dans les belles Lettres, qui ont fait part de leurs Ouvrages au Public; & en secondes Noces, Catherine Madeleine de Verthamont, Fille de feu Messire François de Verthamont, dont sont venus plusieurs Enfans. L'aîné de tous ceux de Mon-

sieur de Caumartin est Messire Vrbain-François Loüis le révré de Caumartin, receu Maître des Requestes en 1682. apres avoir été Conseiller au Parlement , & Commissaire aux Requestes du Palais. Cette Famille porte *d'azur à la face de cinq pieces d'argent.* Elle est alliée aux Myron, des Essards, Lhuillier, d'Orgeval, de Bos-su-d'Hennin, Bourdin de Vil-laines, le Tonnelier de Ma-chaut, Morlet du Muféau, &c.

La place de Conseiller d'Etat ordinaire , vacante par la mort de Monsieur de Caumartin, a été donnée à Monsieur Roüillé, qui estoit Conseiller d'Etat de Semestre, & Monsieur du Gué de Bagnols, Intendant en Flandre , a été choisi pour remplir celle de M. Roüillé M.

du Gué de Bagnols a fait paroître tant de capacité , & une experience si consummée dans toutes les Affaires qui luy ont été confiées au Conseil,& qu'il a eu l'honneur de rapporter devant le Roy , aussi bien que dans celle de son Intendance, que le choix de Sa Majesté a été applaudy de tout le monde. Je ne vous dis point qu'il a l'avantage d'être Neveu de feu M. le Chancelier le Tellier, c'est ce qui vous est connu.

Messire Jacques de Fieux, Evesque & Comte de Toul, Docteur en Theologie de la Maison de Navarre , Abbé de Beaulieu, Diocese de Langres, mourut icy le 15. du mesme mois. Il avoit passé toute sa vie dans des exercices de pieté, & merité par là l'Evesché de

Toul , dont le revenu est tres-petit , & la charge immense. Il y fut nommé en 1675 . & c'est en remplissant ses devoirs avec un zèle infatigable qu'il a gagné une maladie qu'il a terminé ses jours , après trois ans de langueur. Il estoit Frere de Monsieur de Fieux de Bonnemare , Maistre des Reques̄tes , qui a été Lieutenant General d'Andely , & de Monsieur l'Abbé de Fieux , Chanoine , Archidiacre , & Official de Rouen , auquel il avoit résigné l'Abbaye de Bellozane. De Fieux porte de Sable au Chevron d'or , accompagné de trois Trefles de même.

Ces deux morts furent suivies le 20. du même mois , de celle de Messire Joseph d'Angennes , Marquis de Pougny ,

Comte de Concessault , Seigneur de Blancafort, Orsemot, Messy , la Rivaudiere &c. Il avoit esté Enseigne des Gendarmes du Roy & est mort âgé de trente quatre ans. Anne-Marie-Therese de Lomenie sa femme, fille de Louis Henry, Comte de Brienne, mourut il y a quelques années.

Le lendemain 21. de Mars Messire Jean-Antoine de Pardaillan de Gondrin , Marquis de Montespan , Duc de Bellegarde, mourut dans son Hôtel à Paris agé de 85.ans. Il étoit Chef du nom & des Armes de la Maison de Pardaillan, & l'un des quatre barons d'Armagnac, issus de la premiere race des Comtes d'Armagnac , Cadets de la Maison de Poitiers, Duc de Guyenne. Il avoit hérité du

Marquisat de Montespan ou
Mont-d'Espagne, de Paule d'Es-
pagne une de ses Ayeules, peti-
te fille de Blanche de France,
troisième fille de S.Louis & de
Ferdinand de Castille , dit de
Lacerde , fils ainé d'Alphon-
se X. Roy de Castille, surnom-
mé l'Astrologue du chef de
laquelle il estoit né grand d'Es-
pagne , & allié aux plus puis-
fantes Couronnes de l'Europe.
Ce Duc a été un des plus
adroits & des plus accomplis
Seigneurs de son siecle , & a eû
le bonheur d'estre toujoutrs
estimé des Rois ses Maistres
Louis XIII. & Louis le Grand,
auprès desquels il a servy fort
long-tems en qualité de grand
Maistre de la Garderobe. Da-
me Marie-Anne de Bellegarde
sa veuve, fille unique de Cesar

Auguste de Bellegarde, Marquis de Termes, Chevalier des Ordres du Roy, Premier Gentil-homme de la Chambre, Grand Escuyer & nommé Maréchal de France, & niece de Roger, Duc de Bellegarde, luy fit faire le 26. du même mois un Convoy tres-magnifique & un Service des plus solennels dans l'Eglise de S. Sulpice sa Paroisse, qu'il avoit choisie pour le lieu de sa sepulture. C'est une Dame d'un mérite singulier, & d'une vertu extraordinaire.

Je vous parlay dans une de mes Lettres de l'année dernière des exercices qui se font régulièrement tous les hyvers dans les Ecoles Royales de Chirurgie de Paris, en conséquence d'une fondation consi-

136 MERCURE
derable , faite pour l'instru-
ction des jeunes gens , par
Monsieur bienaise , que toute
l'Europe a connu pour un des
plus Illustres Chirurgiens de
son temps . Monsieur d'Ali-
bour , celebre Chirurgien &
Anatomiste , s'est acquité de-
puis peu très-dignement de
cet employ . Il commença son
discours par les louanges de
ceux qui en avoient fait de
semblables avant luy , & apres
avoir parlé de l'honneur qu'on
luy avoit fait en le choi-
sissant , & de ce que la Com-
pagnie devoit à celuy dont il
alloit faire l'éloge , il dit que
feu Monsieur bienaise avoit
esté un des plus habiles Chi-
rurgiens de son temps , fort in-
genieux dans son Art dont il
possedoit toutes les parties , &

que tous les grands talens qu'il avoit receus de la nature, & qui l'ont si bien distingué dans sa profession, n'avoient esté en luy que des moyens qui l'avoient conduit à une fin plus noble qu'il s'estoit toujours proposée, & à laquelle il étoit heureusement arrivé. *Cette fin qui l'a caractérise,* poursuivit-il consistoit toute dans le désir de se rendre utile au public en remplissant les devoirs les plus pressans d'une charité parfaite. Toute sa conduite a roulé sur deux maximes du Sage que ceux qui l'ont connu savent qu'il prononçoit souvent bienheureux ; disoit-il, celuy qui donne attention aux besoins du pauvre & de l'indigent, Dieu ne manquera point d'avoir pitié de luy dans le jour de deuil & de misere. Je n'ay

jamais veu , disoit - il encore , de juste abandonné & sa famille dans l'indigence . Il paroist par les paroles qui luy étoient fort familières , qu'il n'a jamais souhaité du bien dans sa famille ny de se faire un fond abondant par son sçavoir , que pour estre en état de secourir les malheureux . Aussi la maison a-t-elle toujours esté l'asile des affligez & la retraite des pauvres . Jamais personne de cette nature ne s'est approché de luy sans en recevoir quelque consolation . Jamais homme ne s'est plus attaché à sa profession ; aucun n'a jamais été plus actif dans le travail , plus constant dans sa conduite , moins dissipé dans ses études , moins dereglé par les plaisirs , mais sur - tout personne n'a jamais été plus empessé à secourir le public . Combien de fois l'ason veu negliger des affaires qui

auroient pu luy estre utiles pour donner tout le temps necessaire à des miserables qui avoient besoin de son secours? Aussi disoit-il ordinairement qu'il étoit obligé de traiter les pauvres plûtoſt que les riches qui ne manquoient pas de gens pour les secourir, de sorte que si l'on pouvoit luy reprocher quelque chose là dessus, ce feroit d'avoir trop publié une vertu qui ne pouvoit pourtant avoir son effet sans estre connue. Une vie si belle & si généreusement consacrée à l'utilité publique, ne pouvoit, Messieurs, estre plus glorieusement couronnée que par la fondation qu'il a faite des Exercices dont vous êtes les témoins & dont vous recevez l'avantage. Ayant été utile au public pendant sa vie, il l'est encore après sa mort à tout le Royaume. Ensuite Monsieur d'Alibour apo-

stropha feu Monsieur bienaise,
& apres avoir dit que la Com-
pagnie ne manquoit point
d'habiles sujets qui repareroient
ses défauts dans la suite , lors
qu'on les auroit choisis pour
un employ pareil à celuy dont
Il étoit chargé , il parla de la
Chirurgie d'une maniere qui
luy attira de grands applau-
dissemens.

J'ay poussé trop loin tout ce
qui regarde l'Ambassade de
Siam en France , pour ne pas
achever , en vous apprenant ce
qu'il y a long-temps que vous
desirez sçavoir , & dont il m'a
esté impossible d'estre plutôt
informé de la maniere que je
le souhaitois . On peut dire que
c'est la seule chose qui man-
quoit au Journal de cette Am-
bassade , après les quatre Let-

tres que je vous ay écrites là-dessus, & ce que je vous ay appris dans ma dernière , touchant ce qui s'est passé à Brest avant l'embarquement des Ambassadeurs , & dans le temps qu'ils se sont embarquez. Je vous envoie donc cette Liste des Presens si désirée, & dont la richesse marque la grandeur du Roy. Il y a beaucoup de choses parmy le grand nombre d'Articles que vous allez voir , qui font pour la Princesse Reyne.

Cent cinquante pieces de Draps de toutes sortes de couleurs , des plus fins & des plus beaux qui se soient trouvez en Europe.

Quatre - vingts pieces de Draps d'or , & de Brocarts d'or de differens dessins , d'une

Cent Fusils qui tirent chacun
six coups. Ils sont d'un travail
tres-singulier. Il y en a beau-
coup dont les ornementz sont
d'or ; les autres sont enrichis
d'argent, & la pluspart ont esté
faits par Monsieur Piraube.

Vingt paires de Pistolets, dont
plusieurs tirent aussi six coups,
qui sont autant de chefs-d'œu-
vres de l'art, & de la magni-
ficence, ainsi qu'un tres-grand
nombre d'autres armes à feu.
Il y a aussi des Cuirasses, &
d'autres ornementz de Guerre
d'un tres-beau travail, &
d'une tres-grande beauté, tant
à cause des divers ouvrages
de cizeleure, que de la nou-
velle maniere qu'on a trouvée
d'y appliquer l'or & l'argent.

Le

Le tout est garny d'une infinité de pierreries ; de sorte que le travail, & la richesse les rendent d'un fort grand prix.

Douze Vestes, ou chemises à l'usage des Siamois, pour la Princesse Reyne. La pluspart sont de Point de France, & toutes d'une pièce. On met des étofes d'or, où de couleur dessous, ce qui en fait paroître le dessin. Les Ouvrages dont je vous parle, font d'une beauté, & d'une delicateſſe ſi ſurprenante, qu'on n'a jamais rien vu en Europe de ce travail, qui en ait approché.

Douze Mouchoirs du même Ouvrage, mais dont les dessins font differens.

Douze Pendules faites par Monsieur Turet, entre lesquelles
Avril 1687. G

les il y en a trois d'or, cizelées de Bas-reliefs d'un tres-beau travail. Elles montrent le mouvement annuel, & le diurne, la longueur des jours & des nuits pendant toute l'année, le lever & le coucher du Soleil pour l'horison de Siam, l'âge de la Lune, & la maniere de compter les mois à la Siamoise par Lunaison, ayant deux Lunes, dont l'une marque 30. jours, & l'autre 29. & ainsi successivement.

Quatre Montres d'or, ou Pendules émaillées de couleurs différentes.

Deux Horloges sonnantes, dont les boëtes sont enrichies de tres-beaux Bas-reliefs. Elles sont émaillées de diverses couleurs, & montrent l'âge de la

Lune, & la maniere de compter les mois à la Siamoise.

Trente six Montres d'or, de diverses manieres , enrichies de Piergeries, avec leurs boëtes garnies de Diamans & de clous d'or.

Deux Globes faits par balthazar Martinot , Horlogeur de la défunte Reyne mere du Roy. L'un est celeste , & represente le mouvement du Firmament , où sont attachées les Etoiles fixes de plusieurs grandeurs , posées selon leur longitude , & latitude. Ces Etoiles sont d'or & de relief , & sont appliquées sur le Globe qui est d'argent gravé. On y voit les Constellations celestes par figures exactement posées. Le mouveinient de ce Globe

est de tourner sur ses deux Pôles Artique & Antartique. Le Zodiaque est placé sur la ligne écliptique en la maniere ordinaire sur laquelle ligne le Soleil fait son tour en un an, & ainsi il fait son ascensiō oblique d'un Tropique en un autre Tropique. Il fait connoître son lever & son coucher par toute la terre, par le moyen d'un cercle déclinant & mobile , qui se met selon la hauteur des Climats & des lieux où l'on s'en veut servir. Le Soleil & la Lune sont emportez en 24. heures avec le premier Mobile au Firmament, lequel fait son cours en 366. jours, & par consequent les Etoiles fixes ont leur mouvement ordinaire , & l'on y voit leur lever & coucher sur l'horison , comme les

ils font cizelez ; car il y en a de diverses sortes. C'est le travail de plusieurs années.

Douze grands Lustres de Cristal de Roche.

Douze Girandoles du même Cristal , & fort hautes.

Douze Tapis faits à la Manufacture de Challiot appellée, *Savonerie*. Ils sont à fonds d'or , d'un tres-beau dessein , & fort grands.

Quatre Tentures de la Tapisserie à fond d'or de la Manufacture Royale des Gobelins. Elles representent les Maisons Royales & plusieurs Histoires.

Quarante-huit Cartes d'une invention tres - rare , toutes dorées , & enrichies d'ornemens extraordinaires par les plus habiles Ouvriers du Royaume.

Une tres - grande quantité d'Instrumens de Mathematique , pour la Navigation , pour les Eaux , & pour tout ce qui concerne cette Science , les uns d'or , les autres d'argent , & les autres de cuivre doré . Tous ces Instrumens sont très - bien travaillez .

Quantité de Compas de proportion .

Plusieurs Selles , Housses , & Foureaux de pistolet , les unes brodées d'or , & les autres d'or , & d'argent .

Plusieurs Brides & autres Harnois garnis de Piergeries .

Une Housse de Cheval , & une Housse d'Elephant d'une très - belle broderie dont une partie du dessin est formé par un tres - grand nombre de Pierreties .

beaucoup de Poignards dont les poignées sont d'or massif , & d'or de rapport , faits par Monsieur Bains , fort estimé pour ces sortes d'Ouvrages .

Quatre Cabinets , quatre Ecritoires d'or massif & de Filigranne d'or , servant de Toilettes , avec toutes les garnitures , qui consistent en un tres-grand nombre de petites boëtes d'or d'un tres-beau travail , enrichies de Diamans , & de diverses autres Pierrettes .

Douze Tasses à prendre du Thé & du Caffé , & d'autres liqueurs , faites à l'usage des Siamois , toutes d'or . Elles sont émaillées de plusieurs couleurs , & garnies de Pierreries , avec leurs boëtes de Filigranne d'or , & de Vermeil doré , & d'une très-belle cizelure .

Une Couronne d'or garnie de gros Diamans , & de gros Rubis d'Orient , avec un tour de fort grosses Perles. Cette Couronne est d'un travail tres-beau & tres-delicat , & les Pierrieries en sont parfaites.

Plusieurs petits Cabinets d'Ambre , avec des Bas-reliefs tres - delicatement travaillez , & des figures de même matière qui en font le couronnement.

Deux Miroirs à bordure d'Ambre avec des Glaces des plus grandes qui se puissent faire. On ne peut rien ajouter à la beauté des bordures , qui sont tres-larges. On y voit une infinité de Bas-reliefs , & de figures différentes , aussi-bien que de divers ornemens , convenant à l'Ambre sur lesquels

autres Planetes. La Lune a son mouvement naturel qui retrograde, & se renouvelle tous les vingtneuf jours & demy, ce qui fait connoistre ses aspects au Soleil, & ses situations dans chaque degré des Signes, par chaque jour & chaque heure. Ce Globe est suspendu en l'air par le Pole Artique. Il chemine par sa pesanteur, & remonte en poussant la main par dessous. Son premier Meridien est fixe, & les heures sont posées fixes au droit de la Ligne équinoxiale sur un cercle horizontal, coupé de deux cercles verticaux, angle droit & d'un cercle oblique déclinant, qui sert à connoistre le passage des Astres vers l'horison. L'Horloge qui est dedans, peut souffrir telle

agitation qu'on voudra, & aller sur la Mer. Elle marque les minutes qui peuvent estre utiles pour la Navigation, & pour connoistre les longitudes & les latitudes.

Le Globe terrestre est d'argent sur un pied tres-propre, où sont gravées en Langue Siamoisse les principales Parties du monde, & la division géographique fort exacte. Il y a dedans une Pendule sonnante qui va huit jours, & qui fait mouvoir par l'endroit de la Ligne équinoxiale un Zodiaque placé en Ecliptique, qui est emporté en 24. heures. On y voit deux cercles d'argent. L'un porte les douze Signes, & l'autre les douze mois à la maniere Siamoisse. Le Soleil est entre eux, & fait son cours

naturel , parcourant tous les degréz des Signes de degré en degré , & faisant connoître les parties de la Terre qui sont éclairées selon les Saisons. A l'un des Pôles , qui est l'Antar-tique , est un Cadran d'Horlo-ge qui marque encore les mi-nutes , les heures , les jours , les mois , & les Lunes ; de sorte que les mesmes motions se trouvent. Ce Globe s'arreste comme le Celeste ; mais les manières de mettre en prati-que sont fort différentes. C'est un travail de speculation par-ticuliere , auquel Monsieur Martinot s'est fort appliqué , & il a outre ces deux Globes trois fort belles Pendules avec les heures en Siamois , & plusieurs fort belles Montres faites par le mesme ,

Un Sabre garny de fort beaux Diamans , de grosses Emeraudes , & de tres-beaux Rubis.

Un Sabre dont la poignée est d'or massif , & garnie aussi-bien que le fourreau , de Turquoises de la Vieille roche , & de plus de quatre-vingts-dix Pierres d'une grosseur surprenante .

Un autre Sabre dont la poignée est aussi d'or massif , sur laquelle , aussi-bien que sur le fourreau , sont enchassées douze grosses Emeraudes , divers gros Diamans , & beaucoup d'autres Pierreries .

Cinq Miroirs de cristal de roche , dont les bordures sont tres-artistement travaillées , & garnies de Pierreries .

Plusieurs autres Miroirs , quantité de boëtes d'or , &

Des Cartes , des Compas &
des Machines de toutes sortes,
pour les Cieux , pour la Navi-
gation, pour les Fortifications,
& pour divers autres Arts.

Trois Cabinets de Cristal de
roche taillé à facettes, un peu
plus grands que des Cassettes
ordinaires , mais beaucoup
plus élevez. Ils sont entourez
de colomnes de Vermeil doré
de divers ordres d'Architectu-
re , & de plusieurs autres or-
nemens. Les dedans sont d'u-
ne tres - belle Graveure , par-
ce que la cizelure y auroit in-
commode. Ces Cabinets, quoy
que quarrez long, ont des cou-
vercles élevez qui les font pa-
roistre à demy en Domes , &
ne s'ouvrent que par le dessus.

Plusieurs Tables de Marbre
de diverses couleurs, & de di-
verses manieres.

Messieurs de Croissy & de Seignelay , ont aussi envoyé de tres-beaux presens à Monsieur Constance , qui leur en avoit envoyé de Siam. Parmy ceux qui sont partis , il y a des Miroirs d'une grandeur , & d'une beauté surprenante.

Plusieurs Vases, Buires, Bassins , & Bocals de Vermeil doré , dont la cizelure est tres-belle. Il y a aussi plusieurs Ouvrages des Manufactures de France , & de tout ce qui s'y fait de plus rare & de plus beau.

P R E S E N S D E S I E S U I T E S au Roy de Siam.

Deux grandes Machines , l'une pour les Planettes , & l'autre pour les Eclipses. L'en

ay donné la description, & celle de leurs effets dans ma Lettre de Siam, où je parle de l'Observatoire. On a ajouté à cette Machine un mouvement d'Horloge qui donne de soymême tous les jours la situation des Planettes dans le Ciel, & ne laisse pas de faire connoître le passé & l'avenir, par l'état présent des Planettes dans le Ciel, comme on fait aux Machines qui ont précédé celle-cy.

Vn Globe suspendu allant par son propre poids.

Deux tres-belles Horloges allant sur un plan incliné.

Quatre grandes Pendules, façonnées comme celles de l'Observatoire.

Quatre autres Portatives.

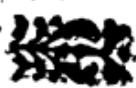
Vn mouvement qu'on nom-

162 MÈR CURE
me Paralatique , pour servir à observer avec de grands Verres sans tuyaux , & plusieurs autres Instrumens de Mathematique , & d'Astrologie .

Des Montres qui peuvent se remonter sans qu'on s'en apperçoive , & sans qu'on saache qu'on les remonte , & qui se trouvent remontées , pourveu qu'on les ouvre seulement une fois le jour pour l'heure . Quand on les ouvre plus souvent , on ne les remonte qu'à proportion du temps qu'on a été sans les ouvrir .

Tous ces Ouvrages ont été faits par Monsieur Turet , dont le Genie est admirable pour ces sortes de choses , & qui n'est pas moins connu & estimé chez les Estrangers , qu'il l'est en France . Ils feront

Un jeune Prince qui n'est pas moins estimé par son esprit que par la grandeur de sa naissance, a fait aussi un présent très considérable au Roy de Siam. C'est un grand Livre où toutes les Conquestes du Roy, depuis le commencement de son Regne, sont peintes sur du Velin, & vis à vis de chaque Tableau, qui représente, ou la prise d'une Place, ou le gain d'une Bataille, ou quelque action éclatante, & guerrière ; l'Histoire de ce Tableau est écrite, & toute renfermée dans la Page. Il y a une autre page blanche qu'on a laissée pour y mettre la Traduction, que l'on en doit faire en Siamois.



P R E S E N S D E S . M .
Aux Ambassadeurs.

Plusieurs Portraits du Roy,
d'or émaillé, & garnis de dia-
mans.

Plusieurs Chaînes d'or avec
la Medaille de sa Majesté.

Six Lustres de Cristal de ro-
che à chacun des trois Ambas-
sadeurs.

Plusieurs pieces de draps fin,
de diverses couleurs.

Plusieurs pieces de Draps
d'or & de Brocards d'or.

Plusieurs Fusils, Pistolets &c
autres Armes, tres - riches &c
tres - curieuses. Vne infinité
d'autres, presens à leur usage,
comme des Sabres & des Poi-
gnards garnis d'or.

Des Tasses d'or à prendre du
Thé, & du Caffé.

Plusieurs Juste - au Corps ,
Vestes,Casaquins & Baudriers
à la façon des Siamois , tous
delicatement brodez & semez
de perles.

Plusieurs Miroirs ardens d'u-
ne construction nouvelle , &
qui bien qu'ils n'ayent qu'un
pied de diamètre , font autant
d'effet & ont autant d'activité
que tous ceux qu'on a veus
jusqu'à présent.

On peut aisement distinguer
parmy ces Articles les choses
qui conviennent à la Princesse
Reyne ; Comme des Chemises
de Point , des Montres , des
Pendules , des Miroirs , des
Ecritoires , des Cassettes , des
Cabinets , & generalement
tout ce qui regarde les toilet-
tes , soit pour l'usage , soit pour
l'ornement.

Comme Monsieur Constance est Catholique il y a une tres-belle Chapelle pour luy avec quantité d'autres presens qui luy conviennent. Il y a aussi un Habit du Roy pour le même Monsieur Constance, accompagné de tout ce qui regarde le reste de l'habillement. Il avoit témoigné aux Ambassadeurs avant leur départ, qu'il souhaitoit avec passion avoir un des Habits de ce Prince. Tous ces presens sont accompagnez de plusieurs autres, au nom de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine.

Le vous ay marqué la manière galante dont Monsieur a fait des presens quelque temps, ayant le départ des Ambassadeurs.

connoistre aux Peuples d'Orient que les beaux Arts fleurissent beaucoup plus en ce Royaume qu'à la Chine & au Japon; & les Indiens qui croient surpasser en richesses tous les Peuples de la Terre, verront par les Prefens du Roy, sortis de la seule Cour de France que les Indes n'en fournissent pas autant à toutes les autres Nations pendant des Siecles entiers. La pluspart de tous ces Ouvrages ont esté veus chez Monsieur Alvarés qui a conduit particulièremet ceux qui sont enrichis, de Piergeries, dont il a fourny un grand nombre. Son activité fait voir son zèle. Il a tout fait mettre dans des caisses de plomb, scellées avec d'autre plomb, de sorte que tout ce

que ces caisses renferme est impenetrable à l'air de la Mer.

Enfin , Madame , je vous envoie ce qui s'est passé au Grand Conseil , le jour que Monsieur le Chancelier y est venu prendre sa place de Premier President. C'est un de ces morceaux d'Histoire qui ne se trouvent point , & qui sont non seulement curieux , mais encore d'une grande utilité , puis qu'ils peuvent servir de règle , sur tout , lors qu'ils contiennent beaucoup de choses qui marquent ce qu'on doit observer en de pareilles occasions , & dont on ne voit rien ailleurs qui fasse connoistre les Reglemens qui peuvent avoir été faits sur ce qui les concerne. On ne trouvera pas seulement dans ce que je vous en-

voye , un exemple sur lequel l'avenir se pourra regler , mais on y verra un Arrest favorable à tous les Abbez & Prieurs du Royaume , & donné en un jour solemnel . Comme tout cet Article est une espece de Procès verbal , je le laisseray tel qu'il a été dressé , c'est à dire , dans le stile qui luy est propre , & n'en ôteray point des repetitions souvent nécessaires , pour empescher qu'on ne se méprenne , en faisant rapporter à une chose ce qui se rapporte à une autre . Je croy que vous ne m'en blamerez pas , quis que toute la beauté de cet Article doit consister dans une fidelle exactitude .

Le 6. jour de Mars 1687. le Grand Conseil du Roy seant à Paris , où étoient Messieurs les

Presidens de Barentin, le Rebours, du Bois , sieur de Guedreville, Bignon , le Boulanger sieur de Viarme , Poncet & de la Briffe , en leurs places ordinaires du côté droit , vêtus de Robes de Satin noir ; après les dits sieurs presidens , Monsieur Bailly , Conseiller d'honneur , Messieurs Thiersault , le Gras , Hervé , Nau , Honoraire , Bucchiniere , Gruin , Glué , Honorai- re ; brunet , Vauquelin , petit de Fortias , Jannard , Berthoin , de Henault , baudouin , bitault , Lottin de Charny , le Tonnel- lier , de Bretigniere Millon , de la Ferté , Betnard , Marsollier , & Guiet , tous Conseillers au dit Conseil ; & de l'autre côté , Messieurs l'Evesque de Laon , Duc & Pair ; l'Evesque de Langres , Duc & pair ; l'Evesque de

de Beauvais, Comte & Pair ;
 & l'Evêque Noyon, Comte &
 Pair de France vêtus de leur
 manteau Ducal, fourré d'Her-
 mine ; Messieurs les Ducs de
 Chaunes & de Richelieu ,
 aussi Pairs de France , vêtus
 en manteaux , leurs épées au
 côté ; après lesdits sieurs Duc
 & Pairs, Messieurs Richard ,
 sieur de la Barouillière, Doyen
 du Conseil , de Mâridat , de
 Bemage ; aussi Doyen au Con-
 seil de Semestre , de Fresniers ,
 Vallor , Ollier , Lavocat , Fey-
 deau , de Rochereau , le Vayer ,
 d'Herbigny , le Mairat , Pallu ,
 Dreux de Thesut , de Massuau ,
 de Montholon , de Rochefort ,
 de l'Isle , Poter , Doujat , & de
 Bernage , sieur de S. Maurice ,
 aussi Conseillers audit Conseil
 vêtus de robes de Drap à leur

Avril 1687.

H

ordinaire , composant pres-
que tous les deux Semestres ,
sans qu'il y eust neanmoins
exprés aucune assemblée des-
dits Semestres , estant ledits
Conseil averty par Monsieur
Hennequin , Procureur Gene-
ral , que Messire Loüis de Bou-
cherat , Chevalier , Seigneur
de Compant , Chancelier de
France , vouloit venir prendre
sa place de premier President
dudit Conseil , ainsi que ses Pre-
decessieurs Chanceliers ; en
l'Hostel duquel ledit sieur Pro-
cureur General ayant été le
susdit jour au matin de la part
de la Compagnie , luy dire que
l'heure de l'Audience appro-
choit , & que la Compagnie
l'attendoit à l'instant , de quoy
ledit sieur Procureur General
revint avertir la Compagnie

que Monsieur le Chancelier se disposoit à partir , & que dans peu il devoit arriver. En effet, quelque temps après, ledit Cōseil étant averty que monsieur le Chancelier approchoit de l'entrée de la seance d'iceluy, a député M.le President du Bois de Guedreville , second Presidēt en Semestre, & six des susdits sieurs Conseillers , sçavoir, M^{rs} de bernage , Doyen, de Fresniers, Lavocat , Ollier , de buchere , & Feydeau , tous anciens Conseillers en Semestre , pour l'aller recevoir au bas de l'Escalier , precedez des Huissiers dudit Grand Conseil , où ayant esté au devant , & joint Monsieur le Chancelier sur les derniers degrez au bas dudit Escalier , qui venoit de descendre de son

Carosse , vêtu d'une robe de velours noir , ouverte par le devant, avec une soutane des-sous de satin noir , accompagné de M^{rs} Paget Doyen , de Fortias, Amelot sieur de Chail-lou , le Boulanger sieur d'Ac-queville , Lavocat , Pelisson , de Berulle , & Iassault , tous anciens Maistres des Reque-ftes ordinaires de l'Hostel du Roy , vêtus de leurs robes de satin noir , & de ses Secre-taires & Gentils-hommes , du sieur de Monticourt , Lieute-nant de ses Gardes , Ecuyer , & gens de sa suite , qui estoient tous venus avec Monsieur le Chancelier de son Hostel dans ses Carosses ; à l'instant de quoy Monsieur le Chancelier fut salué & complimenté par Monsieur le Marquis de Sour-

ches, Grand Prevost de l'Hostel du Roy, à la teste de ses Lieutenans de Robe longue, de Robe-courte, Procureur du Roy; & Officiers de la Prevosté de l'Hostel, qui luy vinrent faire offre de leurs services, & rendre leurs devoirs; y ayant mesme lors plusieurs gardes de ladite Prevosté à la grande porte, & dans les avenuës pour rendre le passage libre; & mondit sieur le Chancelier ayant aussi lors auprès de luy les Huissiers de la grande Chancellerie portant leurs Masses, & ceux du Conseil Privé, qui s'estoient tous trouvez à la descente de son Carrasse, & l'ayant lesdits sieurs Presidens & Conseillers députez dudit Conseil salué & complimenté de la part de la Com-

pagnie par la bouche dudit sieur President de Guedreville , portant la parole , lequel sieur de Guedreville luy fit un compliment fort court , parce que le lieu n'estoit pas propre à l'entretenir long - temps . Monsieur le Chancelier y répondit fort obligeamment .

Aprés ledit sieur President prit sa place au costé gauche de mondit sieur le Chancelier , lesdits sieurs Conseillers à la gauche desdits sieurs Maistres des Reuestes , tous marchans en file à la suite de mondit sieur le Chancelier , ayant au devant de luy plus près de sa personne lesdits Huissiers de la Chancellerie , vestus de leurs Robes de soye noire , Chaisne d'or au col , Toque de velours & Cordons d'or , portant leurs

Masses d'argent doré , au devant desquels les Huissiers du Conseil Privé , au nombre de six marchoient aussi avec leurs Robes & Chaisnes d'or, Toques de Velours & Cordons d'or precedez des Huissiers de service dudit Grand Conseil avec leurs Robes de Drap & Bonnet carré devant les Huissiers dudit Grand Conseil deux Exemps & douze gardes de la Prevosté de l'Hostel du Roy , du nombre desquels estoient les deux gardes de mondit sieur le Chancelier , tous lesquels Exempts & gardes estoient venus devant son Carosle à pied depuis son Hostel ; & mondit sieur le Chancelier monta & marcha en cet ordre dans la grand' Chambre d'Audience dudit

Conseil jusques auprès des Barreaux de la seance , lesdits gardes de la Prevosté étant demeurez dans l'Antichambre de l'Audience ; les Huissiers dudit grand Conseil , & ceux du Conseil Privé étant demeurez proche desdits Barreaux par la porte à droit du costé de Messieurs les Presidens , par laquelle porte mondit sieur le Chancelier ayant aussi passé pour prendre sa place , & mesdits Sieurs les Maîtres des Requestes de sa compagnie par la porte du Barreau à gauche , à l'instant toute la compagnie se levant l'a salué , & Monsieur le President Barentin , Ancien President & de Semestre , s'est retiré une place plus bas , pour laisser celle de mondit Sieur le Chance-

lier , où il estoit , à cause que la Cōpagnie estoit en place avant son arrivée , & ayant mondit Sieur le Chancelier pris sa place comme pareillement lesdits Sieurs Maistres des Reuestes de sa suite du costé & au des-sous de mesdits Sieurs les Ducs & Pairs , tous ceux du Conseil estant assis & couverts , Maître Henry Guichard principal Commis , Gressier de la Cham-bre dudit Conseil , prit sa place au costé du Bureau ; le sieur le Grand , premier Huissier dudit Conseil & Chancellerie de France , estant proche sa place ordinaire d'Audience , près dudit Bureau debout , vestu de sa Robe de soye noire , Toque de velours , cordon d'or , & chaîne d'or au col , où il a esté tou-jours près dudit Conseil pen-

dant l'arrivée de mondit sieur le Chancelier ; les Sieurs Bois-courjon & Raince , Huissiers de la Chancellerie , estant restez au dedans du Barreau proche dudit Gressier assis chacun sur un tabouret & découverts , tenant leurs Masses , & les Huissiers dudit Conseil privé en dehors proche desdits barreaux debout & découverts , & des Huissiers dudit grand Conseil estant par la Salle pour faire observer le silence , mondit sieur le Chancelier a ouvert la parole , & dit ,
Qu'il consideroit la fonction de premier President qu'il venoit faire ce iour-là dans leur Compagnie , comme une des marques d'honneur attachée à la Dignité de Chancelier de France ; Qu'il se servoit en même temps de cette occasion

pour les assurer luy-même de l'estime qu'il avoit pour tous les Officiers dont elle estoit composée : qu'il n' estoit pas nécessaire de les exciter à être assidus dans l'exercice de leurs Charges ; qu'ils sçavoient qu'il ne convient pas à un Officier de se prevaloir dans les affaires particulières de l'autorité que peut donner la Magistrature , mais qu'il faut s'appliquer continuellement à rendre la Justice sous prevention ny complaisance , & par rapport seulement à ce qui est de plus juste , & qui va au plus grand soulagement des Parties . Ensuite il les exhortez de suivre soigneusement les Regles que le Roy a prescrites par ses Ordonnances , & les a fait souvenir , que sa Majesté veut & desire que le bon ordre qu'Elle a rétably dans toutes les parties de son Estat soit exa-

lement observé, afin que son Royaume soit toujours considéré comme le mieux policé, aussi-bien que le plus florissant & le plus puissant de tous les Empires du monde. Il a ajouté, que c'estoit par cette sagesse incomparable qui accompagne toutes les actions de ce grand Monarque, & par sa valeur qu'il a toujours été victorieux de ses Ennemis pendant la Guerre, l'Arbitre de la Paix & de la Treve qu'il a donnée à toute l'Europe, le Restaurateur de la seule & véritable Religion, & qu'il est l'admiration de tous les Peuples les plus éloignez, & la cause du bonheur & du repos dont jouissent tous ses Sujets. Il leur a dit encore qu'ils devoient tâcher de mériter par leur bonne conduite la continuation de la bienveillance & de la protection de sa Majesté, qu'Elle accorde volontiers à tous

ceux qui remplissent leurs devoirs avec intégrité & avec un grand desinteressement , & il a fini en les priant de croire qu'il se feroit toujours un tres-grand plaisir de leur rendre tous les bons offices & services qu'il pourroit , quand les occasions s'en presenteroient.

A quoy luy a esté repondu de la part desdits Sieurs du grand Conseil par Monsieur le President Barentin, adressant la parole audit Seigneur.

MONSIEUR ,

Plus l'honneur que nous recevons aujourd'huy est extraordinaire , moins nos sensimens doivent estre modcrez. Poumons nous estre insen- sibles à la venue d'un objet égale- ment digne de nos respects , & de nostre admiration ? Qu'il est rare de voir dans la supreme dignité de

la Justice un Magistrat plein d'é-
quité, plein de douceur, toujours
accessible & toujours luy-même !
Des qualitez si precieuses avoient
fait naistre tant d'estime dans l'es-
prit du plus grand des Rois, qu'il n'a
eu impatience de le faire paroistre
par un choix qui peut servir à éle-
ver sa sagesse au dessus de sa va-
leur ; mais quel bon-heur pour le
Grand Conseil de trouver en vous
seul, Monsieur, tous les sensi-
mens favorables qu'ont toujours ens-
pour luy vos Predecesseurs, & prin-
cipalement, Monsieur Seguier qui
depuis qu'il l'eut honoré de sa pre-
sence n'a point cessé de l'honorer
de sa protection. Nous n'esperons
pas moins de vous, Monsieur qui
avez trouvé le secret de luy succe-
der en l'imitant parfaitement, &
nous tacheons de plus en plus de
vous en rendre dignes en ne per-

dant jamais de veue la Justice. Le Grand Conseil ayant cet honneur particulier de vous avoir, Monsieur, pour son premier President, il est juste qu'il ait plus de soin que les autres Compagnies du Royaume, de se distinguer. Pour renfurer dans un si noble dessein, il n'a qu'à vous envisager sans cesse comme le modelle le plus accomplly de la Justice. Ce glorieux avantage vous fera voir, Monsieur, que la seule vertu & la gloire qui en est le prix, sont l'unique obiet de nos desirs & de nos affections.

Ce fait, Monsieur le Chancelier a dit au premier Huissier dudit Conseil de dire aux Huissiers d'iceluy de faire retirer le monde qui estoit entré en ladite Chambre en grand nombre pour entendre les susdits complimentz, astn que le

dit Seigneur pust oüir le rapport qui luy devoit estre fait par aucun desdits Conseillers dudit Conseil, ce qu'ayant esté fait & le monde retiré, lesdits Huissiers de la Chancellerie comme dessus toujours demeurez assis en leurs dites places tenant leurs Masses , mondit Sieur le Chancelier a dit audit de Bernage Doyen de prendre sa place au Bureau pour faire son Raport , ce qu'ayant fait accompagné dudit Sieur l'Avocat aussi Conseiller , a fait le rapport des Lettres de provision de la charge de Maistre des Requestes de Monsieur Potier de Novion , & fait lecture d'icelles avec l'adresse audit Conseil pour y faire registrer lesdites Lettres , recevoir ledit Sieur de Novion , & prendre sa

Place en iceluy Conseil. Ce fait , Monsieur le Chancelier a pris l'avis dudit Sieur de Bernage Raporteur , en suite s'est levé de sa place & a esté prendre les avis du côté de mesdits Sieurs les Presidens , & après de l'autre côté , & a dit audit greffier de la Chambre du Conseil de faire venir ledit sieur de Novion vers ledit Conseil , & étant venu & conduit par ledit Greffier par la porte du barreau , à gauche proche du second barreau , mondit Sieur le Chancelier luy a dit en ces termes. *Levez la main , & encore que vous n'ayez d'autre serment en cette Compagnie que celui que vous avez presté en mes mains , vous iurez & promettez de tenir les deliberations de la Compagnie secrètes.* Ledit Sieur

de Novion a dit : *Oüy.* Ce fait, a
dit audit sieur de Novion , *pre-
nez vostre Place* , ce qu'il a
fait , & a esté ordonné l'En-
registrement desdites Lettres
és Registres du Conseil. En
suite a esté rapporté plusieurs
Requêtes , tant par mondit
sieur de Bergame que par mes-
dits Sieurs de Rochereau,& le
Tonnellier , Conseillers au
Conseil , sur le rapport desquel-
les Monsieur le Chancelier
ayant pris les avis comme des-
sus , & résolu les Arrests qui
ont esté à l'instant écrits par
ledit Gressier , & par luy en
mesme - temps fait signer par
lesdits sieurs Rapporteurs en
leurs places , & à mondit sieur
le Chancelier aussi en sa place ,
apres quoy mondit sieur a dit
au premier Huissier qui estoit

toujours demeuré en ladite Chambre pendant lesdits rapports, proche & à costé dudit bureau, de faire avertir Messieurs les gens du Roy pour prendre leurs places. Ce fait, étant venus, ont pris leurs places audit bureau, sçavoir Monsieur Enjorrand de Claye, ancien Avocat general; Monsieur Hannequin Procureur general; & Monsieur le prestre de Laizonnet aussi Avocat general, comme aussi Monsieur le Normand Gressier en Chef dudit Conseil. A l'instant Monsieur le Chancelier a dit au premier Huissier de faire ouvrir les portes, & faire appeler l'Audience, ce qu'ayant été dit par ledit premier Huissier aux Huissiers dudit Conseil & par eux fait, l'Audience

MERCURE
entrée avec grand concours de monde, & les causes appelées par ledit premier Huissier, entre autres la cause d'entre le sieur de Massac, Prieur de Nantua, Ordre de Cluny ; Deffendeur d'une part, & les Religieux dudit Prieuré Demandeurs d'autre, le Procureur general de l'Ordre de Cluny, & le Syndic de la Noblesse de Bourgogne, bresse & Beugé où ledit Prieuré est situé, Intervenans & Demandeurs encore d'autre, à l'instant déquoy ledit p[re]mier huissier s'est couvert & assis à sa place, à costé dudit bureau pendant l'Audience. Les Avocats desdites parties étant venus à l'appel de la cause, sçavoir Maistre Antoine Vailant, Avocat desdits Religieux

de Nantua; Maistre Evrard ,
Avocat dudit procureur ge-
neral de l'Ordre de Cluny ;
Maistre François Biffre , Avo-
cat dudit Syndic de la Nobles-
se , & Maistre de la Touche ,
Avocat dudit Sieur prieur de
Nantua , & voulant ledit Mai-
stre Vaillant commencer à plai-
der , a esté d'abord interrom-
pu par la publication d'une
declaration du Roy donnée à
Versailles le 28. Février de la
presente année 1687. adres-
sée audit Conseil touchant les
Mandians Valides de l'un & de
l'autre sexe , qui auroit esté
leue & publiée par ledit sieur
Guichard , aussi Greffier de
l'Audience , tenant le plumitif ,
après la lecture & publication
de laquelle , & le requisitoire
de mondit Sieur le Procureur

general à ce qu'il fust ordonné que sur le reply desdites il fust mis qu'elles ont esté luës & publiées en l'Audience du Conseil, & registrées és Registres d'iceluy pour estre gardées & observées , sur quoy mondit sieur le Chancelier a encore pris les avis,& ordonné l'enregistrement d'icelles audit Conseil en la maniere accoutumée , ensuite a dit ausdits Avocats de plaider ladite cause appellée,en laquelle il s'agissoit que lesdits Religieux de Nantua qui avoient demandé partage à leur Prieur , voyant que par la dernière Declaration du Roy du 29. Janvier 1686. qui avoit augmenté les portions congruës à 300.livres le tiers lot qui leur seroit donné par ledit partage ne seroit

pas suffisant pour les nourrir & entretenir au nombre de quinze Religieux gentils-hommes qu'ils devoient estre , suivant la fondation dudit Prieuré , avoient donné Requête pour demander Acte de ce qu'ils se desistoient de leur dite demande en partage , & qu'en conséquence leur Prieur fût tenu de bailler à chacun d'eux une pension de 300. livres , conformément aux Chapitres généraux de l'Ordre de Cluny , si mieux n'aimoit ledit sieur Prieur leur abandonner les revenus dudit Prieuré sous les offres qu'ils faisoient de luy donner tous les ans une somme de dix - huit cens livres exempte de toute charge , par le moyen de quoy il se voit que lesdits Religieux vouloient entreprendre

190. MERCURE
de rejeter tout le suplement,
des portions congruës deutës
par le Prieuré sur la Mance-
Prieuralle & n'y point contribu-
uer, surquoy lesdits Avocats
ayant plaidé leurs causes, &
défendu chacun les intérêts
de leurs parties avec beaucoup
d'éloquence, & de sçavoir,
adressant d'abord la parole en
commençant leur plaidoyer à
mondit sieur le Chancelier en
disant *Monsieur*, & dans la
suite *Messieurs*, & *le Conseil*, &
ont conclu, Sçavoir l'edit Mai-
stre Vaillant pour lesdits Reli-
gieux à ce que Acte luy fust
donné du desistement par luy
fait de la demande en partage,
& ce faisant sans avoir égard à
la demande du sieur de Massac-
prieur de Nantua, le condam-
ner à payer 300.liv. de pension
pour

pour chacun des Religieux,
 & la double pension pour le
 Prieur Claustral, si mieux n'ain-
 moit ledit de Massac prieur,
 abandonnes tous les revenus
 dudit prieuré, auquel cas ob-
 froient luy fournir 1800 li-
 vres par an, exemptes de tou-
 tes charges & le condamner
 aux dépens.

Ledit Maistre Evrard pour
 le Procureur General dudit
 Ordre de Cluny, à ce qu'il fut
 receu partie intervention en
 l'Instance, faisant droit sur son
 intervention, qu'il fut ordon-
 né que le Service divin, &
 le nombre des Religieux dans
 ledit prieuré ne pourra estre
 diminué, & en consequence
 que le prieur de Nansua soit
 condamné de fourrir à chacun
 desdits Religieux ladite som-
 me

Avril 1687.

I

me de trois cens livres de pen-
sion par an , & la double pen-
sion au prieur claustral , avec
dépens.

Ledit Maistre Briffé pour
ledit Sindic de la Noblesse , à
ce qu'il fust pareillement receu
partie intervenante , faisant
droit sur son intervention , or-
donner que la Fondation du
prieuré de Nantua sera execu-
tée , du moins que le nombre
des Religieux ne pourra estre
diminué au dessous de quinze ,
& qu'il sera accordé à chacun
trois cens livres de pension
monacale , & avec dépens .

Et ledit Maistre ne la Tou-
che pour ledit sieur prieur de
Nantua , à ce que lesdites par-
ties diverses soient deboutées
de leurs requestes & inter-
ventions , que acte lui soit

donné de sa declaration , qu'il n'entend nommer de Religieux que de Nobles du moins du costé paternel , & qu'il soit ordonné que partage & division soit faite du revenu dudit Prieuré , pour en estre fait le choix en la maniere accoutumée ; cependant ordonner que le Concordat de 1443. sera executé , & au surplus envoyer les parties par devant Arbitres .

Ensuite lesdits Avocats ayant ainsi plaidé & conclu au Barreau hors d'icelu y , Messieurs les Gens du Roy se sont levez , ledit sieur Enjorand , ancien Avocat General , & en Semestre , portant & adressant la parole d'abord à M.le Chancelier , a son discours , *Messieurs* , & après dit , *Monsieur* , & dans la suite de

avoir expliqué le fait , la procédure & les moyens des Parties , avec tout l'exactitude & l'éloquence possible , a conclu à ce que sans avoir égard aux interventions & requestes des Parties il fut ordonné que partage seroit fait des revenus dudit Prieuré en trois lots égaux , cependant que par provision il seroit payé à chacun Religieux estant actuellement dans le Prieuré , la somme de deux cens livres , ou telle autre qu'il plaira audit Conseil .

A l'instant Monsieur le Chancelier s'est levé , & a été prendre les avis de côté & d'autre , & mesme est renourné plusieurs fois aux Opinions . Apres une meute délibération il reprit sa place , & prononça l'arrest en ces termes . Le Conseil ,

sans avoir égard au desistement & requête de la partie de Vaillant, ny à l'intervention de la partie d'Evard, ordonne que dans six mois il sera procedé au partage des biens dudit Prieuré en trois lots égaux par Arbitres, dont les Parties conviendront par devant le premier Conseiller du Conseil trouvé sur les lieux, ou en cas d'absence, refus, ou legitimate empêchement, par devant le Lieutenant Général de Bellay, que le Conseil a commis & commet à cet effet, siège, en sera par tuy pris & nommé d'office, pour estre lesdits lots choisis en la maniere accustomed, par devant lesquels Arbitres le Conseil a renvoyé les Parties pour estre réglé sur les contestations du compte à faire entre elles, & a donné date de la déclaration faite par la partie de la Tache, qu'il n'entend nommer aucun Relié

gieux pour ledits Prieuré, que Nobles du moins du costé paternel, s'il s'en présente, & préférablement aux autres, & sur le surplus de la Requête des Parties de Biffre, a mis & met les Parties hors de Cour & de procès ; & cependant par provision, & jusqu'à ce que le partage cy-dessus ordonné soit fait, ordonne que les anciens Traitez, & Concordats des années 1445. & 1663. seront exécutés selon leur forme & teneur, dépens compensés entre toutes les Parties. De telle sorte que toute la séance dudit Conseil ayant duré depuis les neuf heures du matin, que mondit sieur le Chancelier est arrivé audit Conseil, jusqu'à midy sonné, il dit au premier Huissier dudit Conseil de faire sortir l'Audience, & retirer le monde, ce qui a

esté dit par le premier Huissier aux Huissiers dudit Conseil, & par eux fait le monde sortir de l'Audience, mondit sieur le Chancelier s'est levé de sa place, & a salué toute la Compagnie en donnant des marques de joie & de satisfaction de la bonne reception qui luy avoit esté faite ; à quoy toute la Compagnie répondit par des profondes réverences, & signes d'un tres-grand contentement & satisfaction de leur part, de l'honneur que mondit sieur le Chancelier leur avoit fait. Dans le même temps ledict premier Huissier du grand Conseil, qui est le premier créé, & plus ancien Huissier des Conseils du Roy & Chancellerie de France, a quitté sa place, & passé au dé-

uant du Bureau de Messieurs
les Gens du Roy, dans le Par-
quet de l'Audience, & s'est
mis en devant de monsieur Sieur
le Chancelier, où il a pris sa
place près de sa personne, en-
tre les Huissiers de la grande
Chancellerie, qui portent
leurs masses, & la passé par la
porte du barreau à droit, &
hors d'icelle, où là les Huissi-
ers du Conseil Privé ont pris
leurs places, & marché deux
à deux au devant dudit pre-
mier Huissier, qui marchoit
seullement lesdits huissiers de la
grande Chancellerie, luy &
eux le plus près de Monsieur
le Chancelier, & au devant
des huissiers du Conseil Privé,
les huissiers dudit grand Con-
seil aussi deux à deux, qui ont
été joints & precedez des

Gardes de la Prevosté de l'Hôtel , à l'antichambre de l'Audience , & a esté mondit sieur le Chancelier reconduit & accompagné en cet ordre jusques à son carrosse accompagné dudit sieur President du Bois de Guedreville , & desdits sieurs Conseillers dudit Conseil députez , & suivi desdits sieurs les Maistres des Reuestes , venus avec lui qui marchoient tous en mesme ordre & places que lors que M. le Chancelier estoit arrivé audit Conseil & jusques au mesme lieu où on l'avoit receu , & où lesdits sieurs Presidens & Conseillers l'auroient remercié de la part de ladite Compagnie & pris congé de lui , ensuise de quoy ledit Seigneur les auroit quitté avec encoré beaucoup .

de témoignages de satisfaction
& remerciement de sa part, &
seroit remonté dans son carosse
avec lesdits Sieurs Maistres
des Requestes, lesquels l'ont
accompagné jusques à son hô-
tel dans ses carosses, qui étoient
en nombre à sa suite, precedez
desdits Exempts & Gardes de
la Prevôté de l'Hostel qui mar-
choient devant le carosse du-
dit Seigneur en la même ma-
niere qu'ils estoient venus de
son dit Hostel audit Conseil,
ensuite de quoy mesdits Sieurs
les President & Conseillers Dé-
putez, sont remontez à la
Chambre dudit Conseil, qui
ont esté à l'instant remerciez
par la Compagnie de leurs dé-
putations; tout ce que dessus
ayant esté ainsi réglé & ordon-
né, & exécuté de même,

longats
 li com-
 croit le
 r, puis,
 contre
 aguer-
 t lever
 à bout
 à peus
 le votis
 Voicy
 es qui
 iche.
 u qui
 u qui
 e.
 teau.
 à For-
 resse.

F. Chemin à travers le
 fossé & le bourg pour aller à la
 Forteresse.

de té
& reſer-
ſeroit
avec
des R
accor-
tel da
en no
desdi
la Pre
choie
dit Se
niere
fon d
ensui
les Pr
putez
Chan
ont e
par le
putat

ayant eſte ainſi regle & ordon-
né, & exécuté de meſme,

La Forteresse de Mongats où la Comtesse de Tekeli commande mieux que ne feroit le plus habile Gouverneur, puis qu'elle l'a défendue contre une Armée puissante & aguerrie, à laquelle elle a fait lever le siège ; a fait trop de bruit dans le monde, & en fera peut-être encore trop pour ne vous en pas envoyer le profil. Voicy l'explication des lettres qui sont gravées dans la planche.

A. Premier Château qui commande au second.

B. Second Château qui commande au troisième.

C. Troisième Château.

D. Fossé autour de la Forteresse.

E. Porte de la Forteresse.

F. Chemin à travers le fossé & le bourg pour aller à la Forteresse.

G. Bourg au pied de rocher.

H. Palanque.

I. Fossé autour de la Palanque.

L. Marais.

Cette Forteresse est située dans le Comté de Péczas dans la haute Hongrie. Monsieur de Fer qui donna au public il y a quelque mois une Carte fort exacte de la Morée, vient de mettre au jour cette Forteresse plus grande que je ne vous l'envoye, avec le Plan ainsi que le Pont & la Forteresse d'Esseck.

Le Samedy 29. du mois passé, le Roy donna plusieurs Benefices, scávoir

L'Evesché de Toul, vacant par la mort de Monsieur de Fieuz, à Monsieur l'Abbé de Bissy, du nom de Thiard, dont

il y a eu un Pontus de Thiard,
 Evêque de Chalons, connu
 dans le dernier siècle par plu-
 sieurs Ouvrages d'érudition.
 Cet Abbé, distingué par son
 mérite & par la regularité de sa
 conduite, est fils de Monsieur
 le Comte de Bissy Lieutenant
 General des Armées du Roy &
 du Gouvernement de Lorrain-
 ne, qui a sous luy la Province
 de Luxembourg, & la nou-
 velle Province de la Savre, &
 commandant les Troupes de
 ces Provinces. La Fille de M.
 le Comte de Bissy fut nommée
 au mois de Mars, 1685 à l'Ab-
 baye de Baume les Nonnaines,
 dont le Dames Religieuses font
 preuve de Noblesse comme à
 Malthe. Elles ne sont que seize,
 & ont chacune un apparte-
 ment de trois pièces, & une

L'Abbaye ce Beaulieu , Ordre de Cisteaux , Diocèse de Langres , à Monsieur l'Abbé des Espinets. Il est frere de Monsieur des Espinets Ecuyer de la petite Ecurie .

L'Abbaye de Blanchelande , Ordre de Premontré , Diocèse de Constance , vacante par la mort de Messire Jean Boyer , autrefois Capitaine aux Gardes & ensuite premier Maistre d'Hostel de Monsieur , à Monsieur l'Abbé de Cognée , qui a paru dans la Chaire avec succès , en un âge fort peu avancé . Il est fils de Monsieur le Marquis de Cognée , du nom de le Vasseur , Maison considérable dans le Maine . La première femme de ce Marquis , fille de Monsieur du Plessis-

Mornay, dont est venu Monsieur le Comte de Beaumont, estoit tante maternelle de Monsieur le Marquis de Dangéau.

L'Abbaye du Cué de Lannay, Ordre S. Benoist, Diocèse du Mans, située entre la Touraine & le Maine, vacante par la mort de Messire Michel Amelot, Archevêque de Tours, à Monsieur l'Abbé Dandin, Aumosnier de Monsieur le Duc du Maine & des Suisses.

L'Abbaye de Fontgombaud, Ordre S. Benoist, Diocèse de Bourges, vacante par la mort de Monsieur l'Abbé d'Aloigny de Rochefort, frere de feu Monsieur le Maréchal de Rochefort, à Monsieur l'Abbé de Chamillard, frere de Monsieur

L'Abbaye de Chatrice, Ordre de S. Augustin, Dioceſe de Châlons, vacante par la démission de Monsieur l'Abbé du Montal qui a changé d'état, à Monsieur l'Abbé Fagon, fils de Monsieur Fagon, premier Médecin de la feuë Royné. Cette Abbaye a le privilege singulier de ne point payer d'annates.

L'Abbaye du Rigny, Ordre de Cisteaux, Dioceſe d'Auxerre, vacant par la démission du même Abbé, à Monsieur l'Abbé de Druy, du nom de Marion. Il est frere de Monsieur le Comte de Druy, Enſeigne des Gardes du Corps, dont le fils qui est ~~nexeu~~ de Monsieur l'Abbé du Montal, à deux mil- le livres de pension sur Rigny

& mille livres sur blanchelande.

L'Abbaye de Mœdion, Ordre de S. Benoist, Diocèse de Xaintes, à Monsieur l'Abbé Delot.

L'Abbaye de Nostre-Dame aux Bois, Ordre Saint Bernard, autrefois du Diocèse de Noyon, vacante par la mort de Madame de Chaume d'Ailly de Pequigny, & Madame de Mouchy de Montcavrel, Religieuse du même Convent. Elle est sœur de Madame la Marquise de Mailly, & de Messire Jean-Baptiste de Mouchy, Marquis de Montcavrel, tous trois enfants de Bertrand André de Mouchy, Marquis de Montcavrel, & de Madeleine aux Epaules, Marquise de Nelle.

L'Abbaye de S. Seignan en

Rouergue, à Madame de Noailles, Religieuse.

En vous parlant de Scavans, puisque s'est une qualité qui doit estre attachée à ceux qui possedent des Benefices, je puis vous dire que Monsieur de Bernonville, a fait imprimer ici depuis peu, la nouvelle discouverte d'une Langue universelle, que les Curieux recherchent depuis long temps. Il marquie qu'il va trouué non seulement le secret de lire l'Hebreu sans les points des Rabins, qui ont fait la plus grande difficulté de cette Langue : mais que par sa Grammaire raisonnée, il en a encore découvert les principes, qui ont été inconnus jusqu'à présent, en sorte qu'un homme d'étude peut les apprendre en

une heure ou deux. Il faut considerer cette Langue comme hebraïque dans la Theologie , mais dans le commerce on l'écrira comme le Latin avec les lettres des Nations. Elle est déjà d'une grande utilité aux Negocians de l'Europe au Levant , parce que non seulement la Syriaque , la Chaldeenne , la Samaritaine , & quelques autres Langues anciennes se sont formées de l'hebraïque , mais la Turque & l'Arabe en ont aussi retenu la pluspart des mots. Enfin il sera surprenant , & presque incroyable , que cette Langue qui a paru jusqu'ici impenetrable à un fort grand nombre de Savans , devienne aujourd'hui le jeu de deux ou trois heures de leur étude. Le Public ne

peut avoir trop de reconnoissances pour les personnes qui luy sacrifient ainsi tout leur temps , & si l'ouvrage de Monsieur de Bernonville produit l'effet qu'il a sujet d'en attendre , il pourra estre utile à la République Chrétienne , & même à toutes les Nations .

Le 15. de ce mois le P. de la Baudé Jésuite , ancien Professeur de Rhetorique , fit une Oraison Funèbre de Monsieur le Prince en Latin , en présence de Monsieur le Prince , de Monsieur le Duc , de Monsieur le Prince de Conty , & d'un très-grand nombre de gens de la première qualité . Le lieu où cette Oraison fut prononcée éstoit tout rendu noir , éclairé d'une très-grande quantité de lustres , & orné d'un fort

beau Mausolée, qui tenoit depuis le haut de la sale jusques au bas. Toutes les Batailles données par Monsieur le Prince estoient peintes dans des Tableaux faits exprés. Il y avoit des trophées d'armes de tous costez, & des inscriptions fort choisies tirées des anciens Autheurs pour representer les Vertus de ce grand Prince. Tout cela estoit fermé par deux bandes de velours noir, chargées des armes du Prince, & de larmes d'argent qui regnoient autour de la sale.

Le dessein de l'Orateur étoit de representer Mr le Prince sous l'idée d'un parfait Héros, soit qu'on le regardast dans la guerre, soit qu'on l'envisageât dans toutes les autres parties de la vie civile. Son plan étoit :

pris du Magnanime d'Aristote. Il dit, qu'on avoit vu de grands Hommes dans la guerre, mais qui hors de là estoient peu de choses, & qu'au contraire on en avoit vu d'admirables dans tous les devoirs de la vie civile, & qui dans la guerre n'estoient rien moins que cela ; mais qu'un vray Heros devoit estre toujours égal à luy mesme dans quelque estat, dans quelque circonstance de la vie qu'il se trouvast, dans la paix, dans la guerre, dans le jour, dans la retraite, dans le public, ou dans le particulier. Ce fut ce qui luy donna lieu de parcourir toute la vie de Monsieur le Prince : il conclut tout cela par sa mort chrétienne, sur laquelle il dit des choses fort tendres & fort touchantes. Il fit un compliment à tous les Princes, & dit plusieurs cho-

ses du Roy fort à propos. Cette action a été approuvée généralement de tout le monde, & on ne put s'empêcher de se récrier en bien des endroits. Ce Père a déjà fait plusieurs actions publiques, comme l'Eloge du Parlement de Paris, où toute cette auguste Compagnie se trouva en Corps il y a deux ans. Il a fait outre cela, une Harangue sur le Roy & sur Monsieur le Duc, qui ont été imprimées aussi-bien que plusieurs de ses ouvrages.

Le remets au mois prochain à vous parler du service qui a été fait pour feu Monsieur le Prince, aux lesuites de la ruë S. Antoine, où le Père Bourdalouë a fait l'Oraison Funebre. Je vous envoieray aussi plusieurs ouvrages qui ont été

On a perdu depuis peu plusieurs personnes considerables de l'un & de l'autre sexe. En voici les noms,

Dame Marie Charon, imprimeuse le 7. de ce mois. Elle estoit veuve de Monsieur Colbert, Ministre d'Etat, & sœur de Messire Jean Jacques Chatron de Menars, Maistre des Requêtes, Intendant de Justice en la Généralité de Paris. Son Intendant général de la Manufacture, Finances, Domaines, & affaires de la Reynne. Comme elle devoit aller à la campagne, & de là aux eaux, elle voulut régler ses affaires auparavant, & le Samedy 5. de ce mois, elle travailla fort long-temps à son Testament qu'elle ne put achever, ayant été surprise

surprise du mal dont elle est morte. Elle a laissé neuf enfants, dont Monsieur le Marquis de Seignelay est l'aîné. Je vous en parlay amplement, lorsque je vous appris la mort de Monsieur Colbert dans ma lettre de Sctembre 1683. Elle portoit d'azur au chevron d'or, accompagné de trois estoiles d'or.

Mademoiselle de Lamougnon, morte le 14. de ce mois, âgée de 78. ans, après avoir employé durant sa vie tout son temps & tous ses biens au secours des pauvres, & aux actions de pieté. Elle estoit sœur de feu Messire Guillaume de Lamougnon, premier président au Parlement de Paris, & tante de Messire Christian François de Lamoignon, Avocat Général au même Par-

Avril 1687.

K

lement, & de Messire Nicolas de Lamoignon de Baville, Conseiller d'Estat. Son pere estoit Chrestien de Lamoignon, Seigneur de Baville, President au Mortier du Parlement de Paris : sa mere, Marie de Landes de la famille des de Landes, Seigneurs de Magnéville & de Beaurepaire; son ayeul, Charles de Lamoignon, Maistre des Requesites, puis Conseiller d'Etat, & son ayeule, Charlotte de Bezançon, de l'ancienne famille des de Bezançon, qui a donné divers Officiers considerables tant dans les Armées du Roy que dans les Cours Supérieures. La Famille de Lamoignon, originaire de Nivernois porte Lozange d'argent & de sable au Franc quartier d'Hermines, qui est d'Antezy.

Mademoiselle Sachot , Sœur de M.le Cusé de Saint-Gervais qui meurent l'année dernière , & de M.Sachot Avocat au Parlement , fort estimé par son mérite & par sa capacité. Elle étoit aussi fort recommandable par sa vertu , ayant passé plus de quarante ans dans les exercices de piété & au service des Pauvres. Elle a été inhumée à saint André dans la Chapelle des Fondateurs de la Maison & Collège de Boissy dont elle descendoit. Mme Nicolas Sachet son Père , est mort Doyen des Conseillers de l'Ancien Châtelet de Paris. Sa Mere , Anne le Coigneux , étoit Fille de Jaques le Coigneux , Seigneur de Sandricourt , Conseiller en la Grand' Chambre du Parlement de Paris , & de Geneviève de Montholon , qui étoit Fille de Messire François de Montholon , Seigneur d'Aubervilliers , Patron de Vaugirard , Chancelier de France , & de Geneviève Chartier. Sachot porte d'azur à trois haches d'argent deux & une party de le Coigneux , qui est d'azur à trois Poires épice d'or.

Messire Pierre Goury , sieur de Chasteau Goury , Loigny Bazochelles , &c. Maître des Comptes à Paris. Il est mort en sa Terre de Goury. Cette Famille , qui porte *d'azur à la bande d'or de trois pieces* , a donné plusieurs Officiers aux Cours Supérieures.

Messire François le Veneur , Comte de Tillieres , Carouges , & autres lieux. Cette Famille est recommandable , non seulement par son antiquité , mais aussi par le mérite de ceux qui se sont signalés dans l'Eglise & dans les Armées , où plusieurs ont été tués pour le service de nos Roys. Jean le Veneur , Baron de Tillieres , a été Evêque & Comte de Lizieux , & grand Aumonier de France. Il mourut en 1543. Ambroise le Veneur & Gabriel le Veneur son Neveu , ont été tous deux Evêques d'Evreux. Tanneguy le Veneur Comte de Tillieres , Sieur de Carouges , Lieutenant général au Gouvernement de Normandie , fut receu Chevalier des Ordres du Roy en 1582. & mourut en 1592. Jacques Vercler son Fils , Comte de Tillie-

res & de Catouges, Lieutenant général en Normandie, & Gouverneur du vieux Palais de Rouen, fut fait aussi Chevalier des Ordres du Roy en 1586. La Famille de le Veneur, porte *a'argent à la bande d'azur, chargée de trois Sautoirs d'or,* & est alliée aux de Salmes de Pompadour, de Rouville, de Bayeux & de Prunelé.

Dame Louise-Henriette Rouault, Veuve de Messire François de Novion, Marquis de Monloy, cy devant premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roy. Elle étoit de l'ancienne Famille de Rouault, Marquis de Gamache, alliée aux Vicomtes de Thouars, & aux illustres Familles de Soissons, du Bellay, Chabot, de Saveuse, de Fiesque, Bassompierre, & autres. Joachim Rouault, Seigneur de Gamaches, Senéchal de Poitou, Maréchal de France, mort en 1478. se signala contre les Anglois, lors qu'on les chassa de la Normandie & de la Guyenne. François Rouault de Gamache fut tué en 1499. au Combat de Dourlens; & il y en eut un autre du même nom, tué

en Lorraine en 1635. Messire Nicolas Isachim Rouault, Marquis de Gamache, a été receu Chevalier des Ordres du Roy en 1662. & a épousé Dame Marie-Antoinette de Lomenie, fille du défunt Comte de Brienne. Rouault Gamache porte de Gueules à trois Leopards d'or l'un sur l'autre.

Messire Pierre du Four, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Abbé de Longhotié, & Prieur de Sirmon. Il étoit Clerc de la grande Chappelle du Roy, & premier Aumônier de M. l'Archevêque de Reims. C'étoit un homme d'une tres-grande erudition.

Messire Nicolas Durand de Villagagnon, Marquis dudit lieu, Baron d'Ernon, Vicomte de Prémartin, Seigneur de Saint Sidraine, Lusson, la Roche, & pour moitié de la Terre & Seigneurie de Jouy-le-Châtel. Il étoit Enseigne des Gendarmes de feu Monsieur le Due d'Orléans. Sa Famille, qui porte d'azur à trois Chevrons d'or, accompagnez de trois Croix recroisetées au pied fiché de même, a donné

des Chevaliers de Malte, & plusieurs autres , qui se font signaler aux Armées du Roy.

Il faut vous faire part des nouvelles Relations de Fc̄tes que je viens de recevoir. Monsieur le Marquis de Mirrepoix , naturellement fort magnifique , ne l'est jamais tant que dans les cérémonies qui ont quelque rapport au service ou aux intérêts de Sa Majesté. C'est ce qui a paru le jour qu'il a fait chanter le *Te Deum* dans la Cathédrale de Pamiers , laquelle étoit superbement ornée , & dès l'entrée de la nuit , on vit une illumination très-bien entendue dans tout les dehors de sa maison. Les appartemens en furent ouverts à tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens dans la Ville , & les concerts qui divertirent les personnes distinguées , furent suivis d'une collation où rien ne manqua. Il y eut un feu d'artifice avant le souper , & d'autres divertissements occupèrent agréablement les Conviez , pendant que quatre Fontaines de vin couloient pour le Peuple.

Monsieur l'Evêque de Grasse , n'est pas si-tôt eu la première nouvelle de la convalescence du Roy , qu'il en fit rendre des actions de grâces à Dieu par un *Te Deum* chanté en Musique . Quinze jours après , cette nouvelle s'étant confirmée , on s'assembla à l'Hôtel de Ville , Monsieur Gourdon , premier Consul , Gentilhomme d'un grand mérite & d'une noblesse distinguée , & fils du Lieutenant général de Grasse , fit connoître l'obligation où la Ville étoit de marquer sa joie pour le rétablissement d'une santé si précieuse à l'Etat . Son discours , quoique fort simple , fut écouté avec une attention merveilleuse , & suivy de mille acclamations . Le lendemain , qui étoit Dimanche , Messieurs de Ville firent une distribution de pain à plus de trois mille Pauvres , & se rendirent l'après-dînée à l'Eglise , où Monsieur l'Abbé de Verrajon fit un Sermon rempli d'éloquence . Le sujet étoit le Demon muet que le Sauveur fit sortir du corps d'un possédé . Il parla du bon usage que les Chrétiens doi-

vent faire de leurs maladies , & de leur guerison , & loua en termes magnifiques cette admirable constance que le Roy a fait paroître dans ce dernier peril , & l'humilité & la pieté qu'il a témoignée lors qu'il en a été garanti. De là s'étendant sur les louanges de ce grand Prince , sans qu'il y eust rien de prophane ny d'inadigne de la Chaire , il fit admirer le Duel aboly , l'Heresie détruite , les crimes punis , les Vertus récompensées , la Justice & la Religion rétablies dans leur premier lustre , & tout ce qu'il y a dans la vie du Roy de plus convenable à un Monarque Chrétien. Le soir , Messieurs de Ville sortirent avec tous les Administrateurs qui tenoient des flambeaux de cire blanche , & marchèrent au milieu de quatre Compagnies de Milice , commandées par Monsieur Isnard , Gentilhomme distingué par les Voyages qu'il a faits en Italie , en Allemagne , & en Pologne. Ils firent ainsi le tour de la Ville , qui étoit pleine d'Illuminations & de feux de jaye , & se rendirent au Cours pour

allumer un Feu d'artifice qu'on y avoit préparé. Ce Cours a une beauté singuliere qu'il ne doit qu'à la Nature. On voit d'un côté un Amphitheatre de gazon, où l'on peut placer commodément jusqu'à vingt mille personnes. De l'autre il y a un Bassin qui est borné par la Mer à une distance de trois lieues, peuplé d'Oliviers & d'Orangers, & diversifié de Villages. Le feu fut allumé au bruit des Boëtes & de la Mousqueterie, & suivy d'une infinité de fusées de toutes sortes. Monsieur l'Evesque vit ce spectacle du Convent des Jacobins, qui avoient fait une tres-belle illumination autour du Portrait du Roy. Les Dames & les Personnes de qualité étoient placées dans un Bastion, que la longue Paix dont jouit la France, a changé en un tres-beau Jardin.

Le lendemain les Magistrats firent leur ceremonie. Il y eut une Messe solennelle & un *Te Deum* en Musique, avec une aumône générale.

Dix jours après, une Troupe des plus honnêtes gens de la Ville, firent

les mêmes Prières & les mêmes chartres , avec un tres-beau feu de joye au milieu du Cours , & quatre Compagnies de Milice commandées par Monsieur Eméric.

Les Gentilshommes se^e font aussi signaler. Ils s'assemblèrent au nombre de vingt-cinq , tous Habitans de la Ville , & des maisons les plus qualifiées de la Province , chez Monsieur de Villeneuve , Senéchal , & après avoir fait chanter une Messe solennelle , & un *To Deum* dans la Cathédrale , ils firent tirer un feu d'artifice qui eut un fort grand succès , & qui fut accompagné d'un bruit extraordinaire de Boëtes. Ils avoient été tous chez Monsieur l'Evêque , pour le prier d'honorer leur Fête de sa présence , & l'avoient conduit en ceremonie chez Monsieur le Senéchal , où il fut placé commodément. Ces honneurs extraordinaires ne sont pas tant des marques de la vénération qu'on a pour le caractère de ce Prelat , que de l'attachement particulier que ses grandes qualitez font ayoir pour sa personne .

Il fut agréablement surpris, après que ces Gentilshommes eurent allumé le feu , de leur voir danser la Moresque . L'épée à la main , comme pour faire connoître qu'ils seroient prêts en tout temps de la tirer pour le service du Roy. Cette danse prend son nom & son origine des Mores , qui ont été les maîtres de cette Province durant deux Siecles , & approche fort de la Pirithique des anciens Grecs , où les Soldats dansoient armez , pour conserver une image de la guerre dans le plaisir même. Lors que le feu eut été tiré , ces Gentilshommes reconduisirent Monsieur l'Evêque dans le même ordre , & souperent ensemble dans la Maison de Ville , où la santé du Roy fut beuë plusieurs fois.

Les jours suivans on vit une Compagnie de Cavalerie tres-bien ordonnée , & commandée par Monsieur Chrétien ; une autre de Bourgeois mariés , tous vestus en Gardes du Corps , menant comme en triomphe le Portrait du Roy environné de Fleurs. En suite les Avocats , les Pro-

careurs, le Corps de Medecine, les Marchands, tous les Mestiers enfin, & une infinité de Particuliers firent des Festes avec des Compagnies de Milice & des Feux de Joye. Les petits Enfans même se sont distinguéz. Le petit Baron de Villeneuve, fils de Monsieur le Sénéchal, âgé de sept à huit ans, en mena une Troupe par la Ville, magnifiquement habilléez avec des Banderolles, criant de toute leur force, *Vive le Roy.*

Toutes ces Festes ont été terminées par celle de Monsieur l'Evêque. Il officia luy-même, & la grand' Messe fut chantée avec beaucoup de solemnité. Les Magistrats & les Consuls y assisterent. Il traitta à dîner tous les Ecclesiastiques de son Diocèse, & fit distribuer des aumônes à plus de cinq mille Pauprêts. L'apresdînée il y eut procession générale où le Saint Sacrement fut porté par les rues parées de meubles magnifiques, & semées de fleurs. Il étoit sur une machine de bois doré, soutenuë par deux Chanoines.

qui n'avoit point encore été vue en ce Pays-là.

J'aurois un long article à vous faire des rejoüissances de la Ville de Mortagne, capitale du Perche, si le peu de temps qui me reste pour finir ma Lettre, me permettoit de vous en faire la description. Elles ont été grandes & accompagnées de tout l'éclat possible.

Je puis vous dire la même chose de la Ville de Thiers en Auvergne. Les Marchands y ont fait faire un feu d'artifice avec quantité de Figures & de bas relief's, où presque toute l'Histoire du Roy étoit marquée. Ce feu s'est trouvé si considérable qu'ils l'ont fait graver, afin qu'ils en pussent tous garder des Estampes dans leur famille.

Messieurs du Presidial de Riom ont assisté à un *Te Deum* chanté solennellement, au sortir duquel, Monsieur de Combes, Lieutenant général, Neveu de feu Monsieur de Saint-Sandoux, regala tous ceux de sa Compagnie.

Monsieur l'Abbé d'Ebreule a fait aussi rendre de pareilles actions de graces dans son Abaye. Les Prières furent suivies d'un tres-beau discours, prononcé à la louange du Roy par le Prieur & Doyen de cette Abaye.

Les François ne se sont pas seuls intéressez au restablissemens de la santé du Roy. Ceux de la Famille de Seme-rio à Genes , y ont fait faire des Prie-
ses pour l'obtenir, & Monsieur Seme-
rio , Gentilhomme Genois , de cette
famille , pour marquer la joye qu'elle
a euë du retour d'une santé si precieu-
se , a présenté à sa Majesté quatre
Bouquets de tres-belles Fleurs artifi-
cielles , dans quatre Vases d'argent,
d'environ un pied de haut , travaillez
avec tant d'art & tant de delicateſſe
qu'on peut dire que l'Ouvrage ſurpaffe
inſinuement la matière.La forme de ces
Vases eſt à la Romaine , mais le deſ-
ſein fait en feuillages avec quantité de
Fleurs de Lys de même , ſurprend les
plus habiles Ouvriers.Un grand nom-
bre de Fleurs de Lys en relief rapo-
rées ſur le haut de ces Vases , & sou-

tenuës chacune de deux Palmes d'or aussi bien que les Fleurs de Lys produisent un effet admirable , & tout nouveau. On voit dans le milieu de chaque Vase les Armes du Roy dans un Cartouche orné de deux Palmes, & surmonté de la Couronne Royale, le tout garni de Diamant taillé exprès pour former les Fleurs de Lys, tant des Armes que de la Couronne. Ce présent accompagné fut d'un compliment qui marquoit dans les termes les plus forts & les plus respectueux , que toute la Famille est entierement attachée à la Sacrée Majesté du Roy. Quoy que je me serve icy des mêmes termes qu'elle a employée , il me seroit difficile de vous bien marquer l'ardeur du zèle qu'elle a fait paroître en cette rencontre. Mais où n'en montre t'on point pour le Roy , quand on le connaît ? Cependant on peut dire que la République de Genes doit se tenir heureuse d'avoir des sujets qui ayent des sentimens aussi élevés que ceux de cette Famille , en font paroître.

La Clef estoit le vray mot de la pre-

niere des deux Enigmes du dernier mois. Ceux qui l'ont trouvé sont Monsieur la Prairie Cairon, Mathematicien à Caen; des Maronniers F. Mayeur; le Chevalier de Popincourt; le nouveau Chevalier de S. Lazare, ancien Amant de la belle Brune S. XXX; l'Amant Confesseur de la belle Procureuse; l'Amant de l'Inhumaine de la rue S. Pierre de Caen; Beauregard; Mademoiselle Beurtier la Cadette; la plus aimable & la plus jolie des trois Sœurs d'après la porte S. Antoine; l'aimable Blonde d'Anjou; la Friponne des Cœurs; la belle Brebis de S. Estienne de Caen; les deux Bellesœurs de la porte de Bussy; l'Indifférente de Quermelac & de Landrenau; Meriel de Caen, Monmousseau, Procureur à Tours; & le Liberal de Novastres en Touraine.

Ceux qui ont expliqué la seconde Enigme sur *l'Ombre*, qui en estoit le vray sens, ont aussi trouvé *la Clef*. Ce sont Messieurs de la Douespe de Saint Ouën, le Mathematicien amoureux

du Soleil de la rue S. Pierre de Caen; le nouveau Procureur triomphant du Medecin; l'Infortuné Tircis; F. Fardon, & M. D. M.

Voicy deux Enigmes nouvelles. La première est de Monsieur Lourdet.



ENIGME.

I'Abaisse au dernier rang le plus haut Potentat,
Je reduis une Reyne à demander
Laumône,
Le profitpè aussi la plus sage
maistre.

Et remplissant les vœux
d'un fat.

Quand il me plaist, je le mets
fur le trône.



.....

AVTRE ENIGME.

POVR bien me peindre en peu
de Vers,

Ie suis semblable à ce vaste
Univers,

Mais avec quelque difference.
L'Univers comprend tous en sa
grandeur immense.

Sa valeur est sans prix ; quant à
moy , l'on s'en fait bien.

Que je ne suis ay ne veus
rien.

Le Roy a fait un voyage à Maintes-
tron. On pourroit dire d'un autre qu'il
auroit été se promener , mais ce Prin-
ce ne fait rien où le travail ne l'em-
porte sur le plaisir. Pendant les trois
jours qu'il a séjourné en ce lieu là , il
a visité les travaux de la Rivière d'Eau.

re, & fait la revue des Troupes qu'il emploie à ces Ouvrages afin de les entretenir toujours dans une fatigue nécessaire au metier de la Guerre. Ces Troupes étoient fort lestes. Les Cadets que le Roy a fait venir, ont fait des merveilles à servir le Canon, & ont remporté des prix. Comme dans ces occasions sa Majesté fait l'honneur aux Princes du Sang & aux principaux Seigneurs de les faire manger avec Elle, ceux qui ont eu cet honneur à Maintenon, sont Monsieur le Prince, Monsieur le Duc, Monsieur le Prince de Conty, Messieurs les Ducs de Noailles, de Chevreuse, de Foix, de la Ferté, & de Roquelaure, Monsieur le Maréchal de Humières, Monsieur le Marquis d'Antin, monsieur de la Salle, monsieur d'Urfé, & plusieurs autres.

Monsieur le Duc de Gesvres a été receu au Parlement en qualité de Gouverneur de Paris. Quelques soirs apres il fut receu, & traité à l'Hostel de Ville en cette même qualité. Il y a tant de choses à vous dire là-dessus;

& sur . tout de la magnificence de ce jour , qu'il faut plus de temps pour vous en entretenir. Ce sera pour le mois prochain. Je reserve aussi à vous parler en ce temps là des mariages qui viennent de se faire, des grandes Charges que le Roy vient de donner, & de plusieurs autres articles dont je ne pourrois présentement vous entretenir assez au long.

Le vous envoie deux Livres nouveaux. Comme vous aimez les Réflexions , le Tiltre de l'un qui est , *Maximes , Sentences, & Reflexions Morales & Politiques* , vous promet une lecture agréable. Il y a beaucoup d'esprit dans ce Livre qui se vend chez le Sieur du Castin , Libraire au Palais. L'Autre est , *La cinquième partie de l'Histoire des Troubles de Hongrie* , contenant tout ce qui s'est passé pendant toute la Campagne de 1686. Si vos amis la veulent avoir , ils trouveront chez le sieur de Luyne à la Justice , & chez le sieur Guerout , Courneuve du Palais , quidébitent les quatre autres Volumes de la mesme Histoire. Je suis Madame , Vostre , &c,

F I N.





